

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2103 - JEUDI 4 SEPTEMBRE 2014

Congo-Angola

La paix, la sécurité et le développement au menu de la prochaine commission mixte

Le Congo et l'Angola préparent la tenue prochaine de leur commission mixte qui sera consacrée aux questions de paix, de sécurité et de développement. En attendant de connaître le pays d'accueil de ces assises, le ministre congolais des Affaires étrangères et de la Coopération, Basile Ikouebé, et le chef

du département Afrique et Moyen-Orient près le ministère angolais des Relations extérieures, Joachim Do Espirito Santos, ont passé en revue les axes de coopération entre les deux États dont les relations bilatérales sont en nette progression.

Page 7

SANTÉ PUBLIQUE

Le député d'Oyo offre des ambulances à cinq districts de la Bouenza



Les cinq districts du département de la Bouenza (Tsiaki, Kingoué, Yamba, Mabombo et Mouyondzi) communément appelés les pays de Mouyondzi ont été dotés chacun d'une ambulance en vue d'offrir des commo-

dités de transport des malades vers les grands centres hospitaliers. Composées chacune d'une trousse d'urgence, d'une bombe d'oxygène, d'une civière et d'un matelas de contorsion, ces ambulances sont un don du

député d'Oyo (Cuvette), Denis Christel Sassou N'Guesso, qui œuvre à travers la Fondation « Perspectives d'avenir », pour améliorer et augmenter l'offre de santé des populations.

Page 6

PROCÈS NTSOUROU

Les demandes de condamnation se mêlent aux demandes d'acquiescement

Trois jours après le début des plaidoiries du procès Marcel Ntsourou contre l'État congolais, la partie civile, le ministère public et la défense tentent chacun de convaincre au mieux la Cour pour tirer d'affaire leurs clients respectifs.

Alors que le ministère public requerrait avant-hier de lourdes peines contre les mis en cause, les avocats du principal accusé ont plaidé pour l'acquiescement pur et simple de l'intéressé et de ses co-accusés faute de preuves, disent-ils.



Page 7

CONSERVATION

L'ambassadeur d'Italie lègue des objets d'art au Musée-Galerie Congo

Arrivé à la fin de son mandat en République du Congo, l'ambassadeur d'Italie, Nicolò Tassoni Estence, a légué une partie de sa collection d'objets d'art africain au Musée-galerie du Bassin du Congo situé dans les locaux des Dépêches de Brazzaville.

« ... Cela fait plaisir de pouvoir concourir à cet effort de recueil des pièces, en léguant à ce musée une partie des pièces que j'avais collectionnées pendant mon séjour dans ce pays », a-t-il déclaré ajoutant « qu'elles complètent modestement et utilement l'ensemble des pièces que dispose le musée ».

Page 10

ÉDITORIAL

Refus

Page 2

SÉCURITÉ SOCIALE

Le centre médico-social de Mougali se meurt

L'unique centre médico-social de la Caisse nationale de sécurité sociale encore fonctionnel à Brazzaville bat de l'aile du fait de la vétusté de la structure et de la quasi-inexistence du personnel soignant.

Page 5

ÉDITORIAL

Refus

Le système démocratique est ainsi fait qu'en dépit de ses défauts bien réels il est le seul qui permette aux citoyens de choisir librement leurs représentants et d'exprimer sans entraves leurs opinions. C'est pourquoi rien n'est plus dangereux, pour une formation politique, que de tenter de s'y soustraire en invoquant la non perfection des procédures mises en place lors des scrutins qui cadencent la vie de son pays. En s'excluant délibérément du débat politique ses dirigeants s'effacent inévitablement dans l'inexistence et réduisent du même coup à néant leur ambition avérée de changer la société à laquelle ils appartiennent.

Cette vérité, certes, n'est assurément pas agréable à entendre et le fait de l'exprimer de façon aussi directe ne peut que susciter des cris d'orfraie dans le camp de ceux qui prônent aujourd'hui l'abstention lors des élections à venir. Mais elle est indiscutable comme le démontrent les opérations de même nature conduites sous différents prétextes dans les pays où l'opposition radicale tente de bloquer les processus électoraux en refusant d'y participer.

Le danger, chez nous, est d'autant plus grand que les partis ou formations politiques qui tentent aujourd'hui de se soustraire au verdict populaire sont à l'évidence très peu représentatifs de l'opinion publique. Organisés autour de personnalités dont l'assise populaire n'est guère établie ces opposants ne représentent apparemment qu'une opinion très marginale. Et même si les idées qu'ils émettent avec virulence ne sont pas toujours absurdes le simple fait de dénier aux citoyens le droit d'approuver ou de désapprouver les positions qu'ils défendent et les candidats qu'ils présentent les met d'emblée hors jeu.

S'il est donc un conseil à donner à ceux et à celles qui jouent la carte du refus c'est bien celui de peser le pour et le contre de la position extrême qu'ils sont sur le point d'adopter. En agissant ainsi ils ne peuvent en effet que s'exclure du débat démocratique et cela au moment précis où le peuple congolais va devoir, selon toute vraisemblance, se prononcer sur des questions de fond concernant sa gouvernance.

Mieux vaudrait réfléchir avant de trancher, n'est-il pas vrai ?

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Le P.C.T rend hommage à Antoinette Moussoungana Yadinga

Les membres du Parti congolais du travail conduits par leur secrétaire général, Pierre Ngolo, ont rendu le 02 septembre au siège communal dudit parti, à Brazzaville, un dernier hommage au membre du comité central, membre de la commission nationale de contrôle et d'évaluation de l'Organisation des femmes du Congo, Antoinette Moussoungana Yadinga, décédée le 24 août dernier à Brazzaville.

Très engagée en politique, femme d'audace et de caractère, l'illustre disparue a assumé plusieurs fonctions surtout au moment de la rupture sociale qui devrait consacrer l'adversité, à une période décisive de réorientation des convictions et de redéfinition d'intérêt que fut

Moussoungana Yadinga a mis ainsi, un terme à quarante-huit ans de vie politique empreinte de fidélité, de courage et surtout d'engagement. Ce qui lui a valu des titres honorifiques allant de chevalier à commandeur dans l'ordre de mérite congolais.



le secrétaire général du parti congolais du travail s'inclinant devant la dépouille de l'illustre disparue

la conférence nationale souveraine de février-juin 1991. Elle appartenait à cette race de militants très pointus. Née le 1er janvier 1947 à Ngombounda, village situé au centre de Bambama dans le département de la Lékoumou, Antoinette

Sa carrière politique a été longue et couronnée de succès. En 1964, elle est présidente de l'Union Révolutionnaire des Femmes du Congo (URFC) à Bambama. L'année suivante, elle est membre du conseil national de la révolution. En 1967,

elle devient conseillère à Bambama. De 1977 à 1979, elle est secrétaire générale de l'URFC dans le même département. De 1981 à 1983, elle quitte le Congo pour suivre une formation dans les écoles professionnelles des cadres féminins à Cuba. De 1984 à 1986, elle est présidente de la commission de contrôle et de vérification de l'URFC toujours dans la Lékoumou. En 2009, elle est conseillère départementale puis sénatrice. De 2010 à 2011, enfin elle de-

vient membre du bureau politique du Parti congolais du travail puis membre du conseil central de l'Organisation des femmes du Congo jusqu'au moment où elle s'est éteinte. Elle laisse quatre enfants.

Jean Jacques Koumbema

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

VIE ASSOCIATIVE

« Rencontres » évalue son bilan à mi-parcours

À l'issue de la réunion de suivi-évaluation tenue le 2 septembre à Brazzaville, l'association « Rencontres » a passé au peigne fin les grands sujets socio-politiques du pays en prélude à l'Assemblée générale constitutive d'octobre prochain qui consacrera sa naissance officielle.



Les responsables de l'association lors de la rencontre

La rencontre, qui a également eu la valeur de rentrée politique pour cette année, a examiné plusieurs points au nombre desquels le rappel des missions de la commission ad hoc qui se résument, entre autres, à l'ébauche des textes fondateurs de l'association, à savoir les statuts et règlements intérieurs, le compte-rendu des activités de la commission, la définition de la nouvelle feuille de route ainsi que la redéfinition des contraintes et moyens de travail. L'Association « rencontres », a déclaré le président du directeur provisoire Gervais Bouanga-Ngoma, est une organisation juvénile en création qui se définit comme étant un laboratoire d'évaluation des politiques publiques, nationales et sous-régionales. Elle est aussi un espace de convivialité.

Elle s'est fixé la mission de rassembler et faire se rencontrer les jeunes autour de celle-ci dont l'engagement socio-politique leur permettra de développer leur capacité de leadership.

Jean Jacques Koubemba

ECOBANK

Le nouveau siège bientôt en chantier

Le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, a donné, le 2 septembre à Brazzaville, l'autorisation de démolir les entrepôts du locataire Yoka Bernard pour construire sur ce site, le siège d'Ecobank

Le site d'une superficie de 2300m² appartient désormais à l'entreprise Ecobank. Sur les lieux va être érigé un immeuble à six niveaux de hauteur qui vont surplomber le fleuve Congo et deux niveaux enfuis dans le sous-sol. L'infrastructure immobilière qui bénéficie d'un meilleur positionnement géographique va être entièrement consacrée au siège d'Ecobank et à ses activités. Le début des travaux de construction de ce bâtiment est prévu pour ce mois d'octobre.

La présence du ministre sur les lieux de démolition se justifie par la mise en œuvre du décret de classement et du décret de cession signés par le président de la République. L'État Congolais étant vendeur du site, la ponctualité du ministre sur les lieux veut affirmer, selon les termes du droit, la garantie d'éviction. Entre 1907 et 1994, deux acheteurs détenant chacun son titre foncier semblent avoir déboursé d'importantes sommes pour l'acquisition de ce site auprès de l'État. À ce sujet, le ministre Pierre Mabiala, s'en est expliqué : « En 1994, la mairie de Brazzaville aurait vendu ce terrain à ce citoyen dont je ne cite pas le nom. Mais le bien appartient à l'État. Je vous dis qu'il y a un titre foncier datant de 1907 donc ce bien n'appartient pas à la mairie ».

Au terme de cette séance d'explication, Ecobank, acheteur confirmé de cet espace terrien s'est dit rassuré. Deux responsables de cette société ont indiqué : « Nous sommes confortés dans notre droit de propriété. Nous allons construire ce bâtiment car en ce moment nous travaillons dans des conditions exigeantes pour notre clientèle et pour notre personnel », explique Gervais Bouiti-Viaudo, président du conseil d'administration d'Ecobank. « Entre dix-huit où vingt-quatre mois, les travaux seront à terme. Nos architectes vont revenir pour l'étude du terrain qui va se poursuivre par la tenue d'un comité de dépense pour mieux ficeler les rendez-vous » réaffirme Lazare Noulekou, directeur général d'Ecobank.

Au nom du principe de la continuité de l'État, le ministre a poursuivi en expliquant qu'il venait de confronter avec la mairie de Brazzaville qui, à son tour désavoue la vente de ce site auprès d'un citoyen Congolais.

Fortuné Ibara

MOBILISATION DE CAPITAUX

La souscription continue jusqu'en fin septembre

La fin de la période de souscription de l'emprunt obligataire par appel à l'épargne publique du Fonds africain de garantie et de coopération économique (Fagace), ouverte le 5 juin, a été repoussée jusqu'au 30 septembre, prévue initialement pour le 15 juillet.

La société boursière, la Financière, chargée d'animer cette opération et tout événement relatif au déroulement de cette mobilisation de capitaux, a opté pour cette rallonge afin de faire participer un grand nombre de Congolais. La levée de fonds n'est pas exclusivement pour le Congo, elle concerne la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

La Financière a réservé la part de lion des obligations aux particuliers. La société boursière pense aussi ne pas avoir suffisamment vulgarisé sur la culture boursière, qui est encore embryonnaire au Congo, d'où la décision de repousser et de prendre le temps pour faire intéresser l'opération amorcée. En effet, les plus gros souscripteurs sont le plus souvent les institutions financières, connaissant déjà le marché boursier. Cependant le Congolais moyen, visé par l'arrangeur

et chef de fil, n'a pas vraiment adhéré.

« Le montant de l'opération est de 40 milliards et le prix de l'émission est de 10 mille FCFA et notre objectif est de toucher le plus petit Congolais. L'idée est de permettre aux Congolais de mieux cerner ce que c'est une levée de fonds, un marché boursier, un emprunt obligataire afin que, lorsque d'autres produits arriveront sur le marché boursier, ils ne soient pas en déphasage », a expliqué le chef de département Développement externe de la Financière, Girardin Gamboni Dzanga. Pour rappel, le Fagace est une institution financière spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés qui a émis un emprunt obligataire par appel public à l'épargne, rémunéré à un taux d'intérêt de 5,25% l'année sur une durée de 5 ans.

Ainsi, cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite du développement et de l'expansion des activités du Fagace à travers le financement de développement. De nombreux projets ont été retenus pour un financement direct, tels la mise en place d'une unité de transformation localement de fèves de cacao en tourteaux, poudre et beurre de cacao à Douala au Cameroun ; l'installation d'une usine de pots en PET à Pointe Noire au Congo. Il vise à satisfaire 80% de la demande des entreprises nationales en pots utilisables pour le conditionnement des aliments liquides d'ici 2015.

La Financière se présente en alternative aux côtés des crédits classiques, un autre mode de financement de l'économie nationale en procédant par appel public à l'épargne, d'actions (négociation de titres de propriété) et ou obligation (dettes à long terme). Étant un acteur du marché boursier au Congo, l'option stratégique retenue est celle d'un intermédiaire exerçant tous les métiers de la bourse.

Nancy France Loutoumba

PMEA

Le programme de construction des représentations se poursuit

Le ministère des Petites et moyennes entreprises chargé de l'artisanat (PMEA) a entrepris un programme de construction des représentations du ministère à travers tous les départements du Congo dans l'optique d'offrir de meilleures conditions de travail aux cadres de son département.

Le chef de ce département, Yvonne Adélaïde Mougany, avait promis lors de la présentation des vœux que courant 2014, le programme d'implantation des infrastructures se

Cuvette, Cuvette ouest, Niari, Pool et Likouala. Par contre celui de la Sangha achevé a été inauguré le 21 août dernier par le ministre concerné. Ce travail fait suite au constat que les dif-

« Les PMEAs sont à la base du développement économique d'une nation et sont un pilier incontournable dans le processus de la diversification de l'économie congolaise »,

poursuivra. L'un des axes, s'inscrivant dans le cadre de la politique nationale de développement des PMEAs, auxquels s'ajoutent la gestion du ministère et la promotion de l'entrepreneuriat.

Ainsi des directions départementales du ministère et structures sous tutelle sont en cours de construction dans la

férents démembrements du ministère étaient mal logés. Tous les bâtiments ont une même architecture. Ils sont de type R+1, de forme rectangulaire de 18,05 m de longueur sur 12,05 m de largeur d'une surface utilisable de 434m² implantés sur un terrain de 1620m².

Le coût global des travaux du local de la Sangha est de 400

millions Fcfa. L'entreprise ERIDAN & Compagnie l'a construit en 9 mois sur financement propre. Le préfet de la Sangha, Adolphe Elemba, a remis les clefs aux directeurs départementaux et chef d'antenne. Ces derniers ont bénéficié d'un moyen roulant de la part du ministre des PMEAs pour les faciliter dans leur déplacement.

Nantie d'un nouveau cadre de travail, les cadres et agents de la direction départementale des PMEAs et structures sous tutelle de la Sangha ont désormais un relais communicationnel et un lieu de formation à Ouessou. « Les PMEAs sont à la base du développement économique d'une nation et sont un pilier incontournable dans le processus de la diversification de l'économie congolaise », a souligné à l'occasion de la cérémonie officielle de l'inauguration du bâtiment, Yvonne Adélaïde Mougany.

N.F.L.



**Recherche des Professionnels de la Mécanique de Maintenance
pour un programme de compagnonnage avec son client,
un des leaders mondiaux dans les métiers de la logistique et du transport**

Au sein de la DTM (Direction Technique et Matériel) basée à Pointe Noire,
sous la responsabilité de votre Chef d'équipe « métier », en tenant compte de l'activité de l'exploitant et en rendant compte auprès de votre Chef d'équipe
vous agirez en tant que professionnel spécialisé, à savoir :

1) Mécanicien

Vos missions principales seront de :

- Diagnostiquer les pannes
- Analyser les pièces démontées et analyser le problème pour informer sa hiérarchie directe
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation de ses heures au plus juste par segment
- Connaître et mettre en œuvre les règles d'organisation et de rangement de la DTM
- Respecter et Suivre les règles de sécurité HSE
- Nettoyer et ranger son poste de travail
- Remonter les informations de son activité auprès de sa hiérarchie directe

Vous serez amené à vous déplacer afin d'assurer une réparation sur d'autres sites, sans analyse technique complexe.
Plus particulièrement, vous devrez en tant que mécanicien spécialisé

1.1) Composants	1.2) Remorques	1.3) PL	1.4) Entretien	1.5) TP
assurer la réparation des composants de nos différents matériels (moteur, boîte, commande finale ... etc.)	assurer la réparation des différentes remorques du parc remorques	assurer la réparation des tracteurs routiers et PL	assurer les entretiens périodiques de nos différents matériels c'est à dire :	assurer la réparation des chariots élévateurs et machines de travaux publics,
- Assurer le démontage et remontage des composants - Expertiser et contrôler les pièces (métrologie)	- Réparer les différents circuits électrique et pneumatiques des remorques - Etablir les listes de pièces de rechange	- Réparation des différents circuits et composant de PL - Etablir les listes de pièces de rechange	- Effectuer les entretiens périodiques selon les prescriptions du constructeur - Faire remonter les anomalies constatées lors des entretiens à votre responsable hiérarchique	

vous êtes titulaire d'une formation et/ou diplôme de base en mécanique générale (CAP/BEP/ Bac Pro), le BTS serait un plus, votre expérience de 5 ans minimum vous a permis d'acquérir de bonnes bases mais aussi de savoir lire et interpréter les différents schémas mécaniques de votre spécialité.

Réf: MECC2014/ABL/KAC	Réf: MECR2014/ABL/KACC	Réf: MECPL2014/ABL/KACC	Réf: MECE2014/ABL/KACC	Réf: MECTP2014/ABL/KACC
-----------------------	------------------------	-------------------------	------------------------	-------------------------

2) Electriciens

L'électricien assure les réparations et diagnostics sur les circuits électriques des différents matériels de l'atelier en tenant compte de l'activité de l'exploitant, mais aussi en rendant compte au chef d'équipe.

Vos missions principales seront de

- Diagnostiquer des pannes
- Assurer le démontage et remontage des composants électriques
- Expertiser et contrôler des pièces
- Analyser les pièces démontées
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation des ses heures au plus juste par segment
- Suivre les règles d'organisation et rangement de la DTM
- Suivre les règles de sécurité HSE
- Réaliser des listes de pièces : inventaire, pièces à acheter, à réparer, à faire usiner car ne sont plus produites

Riche d'une formation de base en électricité VL, PL ou TP, et titulaire d'un BTS minimum, vous démontrez d'une expérience de 5 ans en électricité TP, PL et VL, vos connaissances sur les groupes électrogènes et électricité en bâtiment seront un plus. Conscientieux et prudent,

Réf: ELEC2014/ABL/KACC

3) Magasiniers Pièces détachées

Le magasinier assure la gestion rigoureuse des mouvements « entrées et sorties » de pièces de rechange, tout en optimisant le réapprovisionnement, et en proposant des solutions d'amélioration pour les pièces les plus movimentées.

Le Magasinier a pour tâche d'exécuter les opérations suivantes

- Réception des PDR
- Livraison des PDR
- Contrôler la conformité de la livraison
- De stockage
- Tenue des stocks
- Suivi du stock et réapprovisionnement
- Préparation de commande pour l'atelier par anticipation (entretien)
- Effectuer les inventaires
- Peut réaliser des opérations de manutention à l'aide de matériel de manutention léger et d'emballage
- Nettoyer et ranger la zone de travail conformément aux règles de la DTM
- Suivre les règles de sécurité et HSE

De formation initiale en Gestion administrative, ou magasinier ayant une expérience confirmée, vous démontrez d'une expérience de 2 ans dans la gestion de stock de pièces. Ouvert d'esprit, vous êtes méthodique et ordonné, et vous vous appuyez dans votre métier sur l'utilisation de la bureautique pour optimiser votre action (environnement Windows)

Réf: MAG2014/ABL/KACC

Rigoureux, ouvert, curieux d'apprendre et de développer vos compétences métiers dans une structure dynamique, vous souhaitez renforcer vos acquis auprès de professionnels aguerris, et vous impliquer dans un groupe leader qui vous amènera vers l'excellence.

Vous êtes congolais de République du Congo, dynamique et prêt à vous investir dans ce programme de développement des compétences,
écrivez nous à l'adresse suivante, avec la référence de votre métier (comme ci dessous),
kacc.carriere@yattoo.com, jusqu'au 20 septembre 2014.
Nous attendons votre cv et votre lettre de motivation

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« L'adaptation aux changements climatiques est une composante essentielle d'un développement durable. »

Jean Jougel, vice-président du groupe 1 du Giec, lors du sommet à Kampala, dans son rapport sur les « événements climatiques extrêmes. »

« On ne peut pas offrir aux peuples le choix seulement entre autocratie et terrorisme. »

Laurent Fabius, ministre français des Affaires étrangères, Figaro, 24 août 2014

« Ce n'est pas parce qu'on contrôle un peu plus les chômeurs qu'on va vaincre le chômage. »

Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de la Réforme de l'État, le Parisien, 2 septembre 2014

« Il nous faut des institutions fortes ayant un statut clair et des règles de fonctionnement autonomes et stables ; et il faut des Hommes forts pour animer ces institutions ».

Laurent Bado, grand leader panafricain du Burkina, le Faso.net, 3 septembre 2014

« Dans un système démocratique, on élit quelqu'un pour que cette personne ait la possibilité de choisir son gouvernement pour appliquer le programme pourquoi il a été élu. Ce n'est pas le cas à la FIFA. Il faut rendre la FIFA plus démocratique. »

Jérôme Champagn (Français), ancien vice-secrétaire général de la FIFA, le Monde.fr, 6 juin 2014

« Les Africains ont une facilité dans la mobilité »

DR Therese Aya ND DRI-Yoman, ancien ministre de la Santé de la Côte d'Ivoire, le Soleil, mardi 26 août 2014

CNSS

Sauver le centre médico-social de Mougali

La politique socio-sanitaire de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) ne restera plus qu'un souvenir si aucune action urgente n'est faite en faveur de ses centres médico-sociaux. À Mougali, seul centre en lice où les populations continuent de bénéficier des soins primaires quasiment gratuits, les conditions sont au rouge tandis que les malades et les infirmiers s'inquiètent.

10 heures. Les sièges réservés aux malades dans le hall d'attente sont presque vides. Une femme qui vient de trouver le laboratoire du centre fermé vocifère dans le couloir, et somme « qu'on ferme seulement la structure ». À l'entrée du service de pédiatrie, une autre jeune maman fait la moue. Cela fait une heure qu'elle attend une infirmière

générale de la CNSS au centre-ville de Brazzaville où évoluent environ trois agents sous la coupe d'un médecin, Mougali est devenu le point d'orgue des malades souscrits au régime social de la caisse, après la fermeture du centre de la Tsiémé, à Ouenzé, et la mutation de celui de Mpissa, à Bacongo, en un hôpital de base.



Une patiente en attente de consultation au centre médico-social de Mougali

en poste dans ce service qui a consulté son enfant il y a quelques jours. Deux infirmières stagiaires s'empressent plus tard, à l'intérieur du service, de répondre aux malades assis devant eux. Le beau bureau installé à leur gauche est vide. Son propriétaire, une infirmière titulaire embauchée par la CNSS, a pris sa retraite depuis 3 ans sans être remplacée jusque-là. Le service est tenu par des stagiaires motivés mais peu rassurés quant à l'issue de leur engagement définitif. Ils redoutent, par ailleurs, le climat de plus en plus maussade des visiteurs qui n'y trouvent plus d'intérêt, et l'indifférence des responsables de la CNSS au sujet d'une possible relance de l'hospice.

Réhabiliter le centre de Mougali, un vœu commun partagé par agents et malades

À l'instar du petit centre médico-social de la Direc-

Si au départ ce sont les salariés et les familles des agents de la CNSS qui s'y soignent exclusivement en bénéficiant de la gratuité des consultations, des examens de laboratoire et de quelques soins, les centres médico-sociaux ont vu défilés des malades de tous bords convaincus par la politique sociale de la caisse. Leur politique attire, affirment les patients exemptés des frais de consultation et jouissant parfois des premiers soins notamment les plus jeunes.

À Mougali, quelques malades continuent de venir se faire soigner malgré des services en état piteux. Ils viennent de partout. « On soigne bien ici. Les infirmières vous reçoivent rapidement et vous donnent de temps à autre un médicament pour vous soulager. Je n'ai jamais payé une consultation. Mais parfois quand vous arrivez le matin, vous ne trouvez

personne », commente une jeune femme, vendeuse de friperie au marché de Mougali proche du centre.

Un médecin en chef et quatre collaborateurs, deux laborantins et deux sages-femmes bientôt admises à la retraite tentent de satisfaire des demandes de malades pour la plupart dépourvus. Environ huit stagiaires collaborent dans le centre depuis près de 7 ans. Sans salaire ni prime d'encouragement, ils tiennent d'ailleurs le centre et tentent de le faire vivre par des initiatives particulières.

« Pour acheter quelques médicaments de première nécessité, nous avons initié la vente des fiches des consultations préscolaires. 500 FCFA la fiche et nous en vendons en vingtaine le mois. Cela permet de maintenir la petite pharmacie pour répondre aux urgences avant de faire une ordonnance », explique une infirmière diplômée d'État, stagiaire au service de pédiatrie.

De la médecine générale, en passant par la pédiatrie et la consultation prénatale, le centre de Mougali n'est plus que l'ombre de lui-même. Déserte à des moments, les malades se posent des questions. Si le laboratoire manque de réactifs et fermé quelquefois pour panne de matériel, le service de la petite chirurgie a quasiment disparu par manque de personnel. On se demande si la CNSS met fin à sa politique socio-sanitaire. Une question à laquelle nous n'avons eu aucune réponse. Les démarches effectuées auprès des responsables habilités pour recueillir davantage d'information sont restées lettre morte.

Néanmoins, selon une indiscretion, la CNSS aurait montré une volonté de remettre à neuf ce centre, et certainement revoir sa politique dans ce chapitre. Mais la promesse dure encore, malgré l'achat d'un appareil d'échographie non encore déballé pour booster les consultations prénatales, et quelques mobiliers disposés çà et là dans ce centre qui présente pourtant un physique séduisant.

Quentin Loubou

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

Alcatel-Lucent
Expert Business Partner

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville

BOUENZA

Des ambulances pour les cinq districts des pays de Mouyondzi

Le don offert le 1er septembre par Le député de la circonscription électorale d'Oyo, dans la Cuvette, Denis Christel Sassou N'Gouesso, par l'intermédiaire de son suppléant, Justin Yoka, vise à pallier les urgences et la couverture médicale dans les districts de Tsiaki, Kingoué, Yamba, Mabombo et Mouyondzi.

Finie le transport des malades au dos, dans les brouettes et autres moyens inadéquats dans le département de la Bouenza en général et les pays de Mouyondzi en particulier. En effet, les cinq districts viennent de bénéficier des ambulances flambantes neuves. Dans chaque ambulance, on y trouve une trousse d'urgence, une bombonne d'oxygène, une civière et un matelas de contorsion. Le Pr Jean-Bernard Nkoua-Mbon, qui a présenté les caractéristiques techniques de ce matériel, a indiqué que ce sont des ambulances neuves dont les pays de Mouyondzi en sont les premiers bénéficiaires. Il a insisté sur le fait que ces ambulances doivent servir aux besoins des populations malades et non au transport des marchandises.

Remettant les contacts des ambulances aux sous-préfets des cinq districts, le représentant du député d'Oyo, président de la Fondation « Perspectives d'avenir », a rappelé que ce geste est un acte de cœur et d'amour qui participe à l'amélioration et à l'augmentation de l'offre de santé. La population place, a indiqué Justin Yoka, ses espoirs sur les hommes politiques qui ont pour principale mission la recherche des solutions aux problèmes difficiles, au nombre desquels figure la santé. « Ainsi, la classe politique et la société civile joignent leurs efforts à ceux du gouvernement de la République pour traduire en action la vision politique, économique et sociale du chef de l'État en matière de santé publique. C'est à ce titre que le député titulaire d'Oyo Denis Christel Sassou N'Gouesso Mwana Ndeya' œuvre aux côtés des autres acteurs politiques pour faciliter l'accès des populations à la santé », a-t-il déclaré.

Pour l'administrateur-maire de la communauté urbaine de Mouyondzi, Anne-Marie Kabala, ce don est un geste d'amour qui est propre aux hommes de raison, sensibles et qui cherchent toujours à vibrer en communion avec leurs semblables. « Le choix que vous avez porté sur notre ville est un symbole qui ne dément pas votre volonté d'attiser ce feu de fraternité séculaire que même l'érection de Mabombo, Kingoué, Tsiaki et

Yamba en sous-préfectures ne saurait éteindre ».

Le collectif des sous-préfets des cinq districts des pays de Mouyondzi a, de son côté, rappelé que le député d'Oyo est un homme de foi et de cœur qui avait pris, depuis longtemps, l'engagement de porter aide et assistance aux populations vulnérables à travers le pays. Dans le but de pérenniser les actions de la Fondation « Perspectives d'avenir » dans les pays de Mouyondzi, ce collectif a souhaité l'implantation à l'avenir des antennes locales. Le doyen des cinq sous-préfectures bénéficiaires, Gaston Mbama Mantsala, a rappelé que la remise de ce don fait suite à une enquête sur la problématique socio-sanitaire dans les pays de Mouyondzi, menée il y a deux ans par une équipe conduite par le président de l'Association congolaise pour la promotion de la culture de l'environnement propre, le colonel Honoré Valentin Nzomio-Moulounda, et quelques professionnels de l'ONG « Solidarité cancer ». « Quant aux gestionnaires et bénéficiaires de ces ambulances que nous sommes, nous nous devons d'en faire bon usage pour l'intérêt de nos populations », a conclu le sous-préfet de Mouyondzi, Gaston Mbama Mantsala.

Un acte salubre pour la population

Le don de Denis Christel N'Gouesso a été fortement apprécié par la population des pays de Mouyondzi, notamment par l'ancien conseiller départemental de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) dans la Bouenza, Martin Kimpo, qui pense que l'action du député d'Oyo est un geste qui permet aux Congolais de se concilier et de se retrouver. Il a, par ailleurs, demandé aux donateurs de s'impliquer dans la gestion de ce matériel pour qu'il ne soit pas utilisé à des fins privées. « Quand le Congo a la possibilité d'avancer, quand les enfants du Congo sont capables de faire des choses pour que le pays avance, nous ne pouvons que les soutenir. Nous de Mouyondzi, nous sommes étonnés, agréablement surpris cependant du fait que le dépu-

té d'Oyo ait pu penser à nous. Si demain des choses pareilles commencent à se faire un peu partout, le Congo y gagnera. » Représentant quant à lui les sages et notables de ces contrées, Jean Raymond Ngoma-Ngouemo pense que « ce geste témoigne de sa sensibilité et de sa sollicitude envers les démunis, les laissés-pour-compte et les vulnérables. C'est aussi un geste qui brise les frontières de toute nature qui freinent très souvent notre volonté à tous de bâtir un Congo uni et fraternel. Nous lui restons très reconnaissants. Nous avons la ferme conviction que ce geste marque la relance des retrouvailles des filles et fils du Congo. Notre souhait serait que ce geste combien noble ne soit pas une fin en soi mais une continuité. »

Au regard des problèmes de santé auxquels elles sont confrontées au quotidien, surtout dans les cas d'accouchements, les femmes ont également fait entendre leur voix. « Nous sommes très sensibles à ce geste d'amour, surtout que le problème de santé préoccupe plus les femmes. Nous rassurons l'honorable Denis Christel



Le sous-préfet de Mouyondzi remettant la clé à Justin Yoka

nir », les populations des pays de Mouyondzi ont remis au suppléant de Denis Christel Sassou N'Gouesso une clé fabriquée en planche, symbole, disent-elles, de l'ouverture des portes de leurs localités et leurs cœurs au donateur. « Hier, nous transportions les malades au dos pour les emmener à l'hôpital. Aujourd'hui il y a quelqu'un qui a pensé à nous en nous dotant des ambulances, il est semblable à une personne qui donne du travail à un sans-emploi, un chômeur. Ce geste nous va droit au cœur et nous lui di-

cette période, des antennes locales seront implantées dans les différents districts afin de soigner gratuitement les malades. Cette campagne dont la date et la durée restent encore à déterminer sera menée en partenariat avec l'ONG « Solidarité cancer » que dirige le Pr Jean Bernard Nkoua-Mbon. Pour rappel, le député d'Oyo avait organisé des campagnes de dépistage et de vaccination contre le cancer du col de l'utérus à Brazzaville et à Oyo entre novembre et décembre 2013 avant d'organiser, en juin der-



Vue intérieure de l'ambulance, crédit photo Adiac

Sassou N'Gouesso de notre franc soutien pour toutes les autres initiatives qu'il prendra en faveur des populations, surtout les démunies », a déclaré Julienne Milandou Mouboungui au nom de toutes les femmes. Les portes des pays de Mouyondzi ouvertes Pour témoigner leur reconnaissance au don du président de la Fondation « Perspectives d'ave-

sons que la porte lui est ouverte dans les pays de Mouyondzi », a indiqué le chef du village Ntari, Alphonse Nzaba. Une campagne de soins communautaires gratuits annoncée Justin Yoka a, enfin, annoncé à la population l'organisation prochaine d'une campagne de soins communautaires gratuits dans le département de la Bouenza. En effet, pendant

nier, une nouvelle campagne en faveur des femmes de sa circonscription électorale. Signalons que la cérémonie de remise des ambulances s'est déroulée à la place de la sous-préfecture de Mouyondzi devant une foule nombreuse portant des tee-shirts blancs sur lesquels on pouvait lire : « Un geste qui sauve ».

Parfait Wilfried Douniama

L'AFRIQUE
AU FEMININ

LE 5 SEPTEMBRE SUR CANAL+ A 18H55 UTC

NE MANQUEZ PAS
le court métrage "Sur le Divan"
de la réalisatrice Nadège Batou



www.canalplus-afrique.com

CANAL+

AFFAIRE NTSOUROU

Les avocats de la défense demandent l'acquittement des accusés

Après les déclarations prononcées par la partie civile et le parquet général contre l'accusé principal Marcel Ntsourou et les autres, les avocats de la défense ont défendu leurs clients, le 3 septembre, sur l'hypothèse d'aucune preuve des faits reprochés à ces derniers.

Les plaidoiries ont été faites respectivement par les Mes Hervé Malonga et Dieudonné Nkounkou. Me Hervé Malonga a plaidé pour la cause de l'accusé principal Marcel Ntsourou et Vingt-cinq autres dont l'épouse de Marcel Ntsourou, Modeste Ntaloulou, Ghislain Likoubi, Daniel Atti, Paul Ngami, Fourga Moukala, Nganouani Gochel, Jean Romain Mpani, Iochi Nkou, Robin Ondono, Jérémie Bissembé, etc.

Devant la cour criminelle, il a défendu son client par l'histoire du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui serait encerclé pendant qu'il dormait avec son épouse, le 5 juin, à sa résidence de Mpi-la; les instructions du président données minute par minute et déclarées par lui-même Denis Sassou N'Guesso dans le magazine Jeune Afrique du 25 décembre.

Selon lui, rien ne s'est passé le 15 décembre au domicile de Marcel Ntsourou. Mais il y a eu un encerclement militaire. « La force publique n'avait pas l'ordre de mission et avait entouré son domicile tout en interdisant les jeunes gens de

sortir le 15 décembre 2013. Le même jour, l'ex-colonel et Minichelot alias le « blanc » s'étaient présentés à ses militaires qui n'avaient pas mis la main sur eux ».

Au sujet de l'infraction des associations des malfaiteurs, d'assassinat, coups et blessures volontaire et autres, Me Hervé Malonga a fait la lecture des dispositions des articles du Code pénale devant toutes les parties au procès. Il a indiqué : « Marcel Ntsourou ne se préparait pas parce qu'il ne savait pas qu'il devait être attaqué. Il a servi la Nation, il a joué un grand rôle pour que Denis Sassou N'Guesso reviennent au pouvoir. Vous avez un homme responsable et pas n'importe lequel. Ce n'est pas parce qu'il a écrit que l'on dise qu'il prévoyait quelque chose ». Concluant ses propos, Me Hervé Malonga a plaidé en ces termes: « Je demande au procureur général de faire son travail dans ce procès. Vous avez tous les éléments pour la cause de Marcel Ntsourou et tous les accusés. La cour criminelle ne doit pas suivre ceux qui font de ce

procès un travail des bourreaux, vous êtes le seul juge et ne suivez pas les déclarations du procureur général sur les travaux forcés à perpétuité ».

Les mêmes arguments de l'inexistence des preuves des faits reprochés à ces accusés ont été soutenus par Me Dieudonné Nkounkou. Il a plaidé également pour la cause de Marcel Ntsourou et seize autres accusés. Parmi eux figurent également l'épouse de l'ex-colonel, Serge Kouka, Karl Mbani, le capitaine Roland Mbani, l'adjudant Nembé Mvounzou, Paulin kouakira, Alain Obami, Djolé Mokondzi, Marcelin Ngalouo, Kévin Bapoulassa, Symphorien Kaba, Mépépé et bien d'autres. D'après lui, la force publique composée des éléments du régiment blindé, la garde républicaine de la Direction centrale des renseignements militaires et autres a forcé les jeunes à passer la nuit au domicile de Marcel Ntsourou le 15 décembre. Elle a ouvert le feu le 16 décembre afin de créer l'atrocité. Il a conclu en disant : « Demandez à ceux qui ont ouvert le feu de reconnaître leurs actes. La cour et les jurés sont conscients du serment qui est des leurs et point n'est besoin de se retirer et de délibérer mais de rendre justice ».

Lydie Gisèle Oko

CONGO-ANGOLA

Une commission mixte envisagée dans les jours à venir

Les deux États entendent tenir leur commission mixte dans un futur proche dans l'un ou l'autre pays même si la date n'est pas encore connue. La question était au centre de l'audience que le ministre congolais des Affaires étrangères et de la coopération, Basile Ikouébé, a accordée le 2 septembre à Joaquim Do Espirito Santos, chef du département Afrique et Moyen Orient près le ministère angolais des relations extérieures.

« Nous avons décidé de mettre une équipe, composée, des délégations des deux pays afin qu'elle prépare la prochaine commission mixte », a indiqué Joaquim Do Espirito Santos. L'hôte de Basile Ikouébé a, par ailleurs, précisé qu'il n'y avait pas de problème entre l'Angola et le Congo et que les relations étaient en nette progression. Basile Ikouébé et Joaquim Do Espirito Santos ont également échangé leurs points de vue sur les questions de paix, de sécurité, de développement, de culture et de coopération entre les deux pays.

Rappelons que la ville de Dolisie dans le département du Niari avait abritée du 12 au 14 juin dernier la première session de la commission mixte d'experts en matière de frontière, entre la République d'Angola et la République du Congo. La réunion s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la réunion ministérielle relative aux questions de frontière entre les deux pays, qui avait eu lieu, le 15 mars 2014, dans la province de Cabinda. Les assises s'étaient terminées sur une note de satisfaction des deux parties, conduites par le préfet directeur général des collectivités locales Charles Ngamfouomo, pour le Congo, et l'ambassadeur Joaquim Do Espirito Santos, pour l'Angola.

Tiras Andang





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

● Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

● Acer Celeron (Couleur Rouge)

● Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

● Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fonfere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratch-cg.com - Web: www.terratch-cg.com

DIASPORA

Corine Mabari-Matondo Marteau : « des instants patriotiques mémorables »

À la tête d'un collectif de Congolais venus de France, Corine Mabari-Matondo Marteau a conduit une délégation d'une trentaine de membres aux festivités couplées du 54^e anniversaire de l'indépendance et de la municipalisation accélérée du département de la Lékoumou. Lors d'un point de presse, la native de Sibiti a exprimé sa fierté d'avoir vécu des instants patriotiques mémorables.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Quels étaient les objectifs de la mission à Sibiti en août 2014 en compagnie de vos compatriotes de l'étranger ?

Corine Marteau (CR) : Après Djambala 2013, le collectif des Congolais de l'étranger vient de vivre sa deuxième expérience à Sibiti. Nos différentes concertations, avec l'équipe dirigeante de l'année dernière, l'ambassade du Congo en France, le département des Congolais de l'étranger auprès de la présidence de la République et les différents partenariats comme celui noué avec Rocar-Dial présidée par Stella Mensah Sassou N'Guesso, nous ont permis d'établir trois objectifs majeurs. Le premier, se rendre dans la Lékoumou avec les Congolais partis de France, porteurs de projets à réaliser dans le département. Le deu-

xième, concrétiser les projets retenus. Le troisième, était de participer au défilé militaire et civil du 15 août.

LDB : À propos de la réalisation des projets, lesquels avez-vous retenu et comment ont-ils été financés ?

CR : Plusieurs projets nous ont été proposés. Nous avons retenu ceux qui avaient la pertinence de correspondre aux attentes des populations. Ils ont été auto-financés en totalité par les membres du collectif. Pour l'acheminement du matériel de la France au Congo, le dévouement de la part des membres du collectif a été total : chacun d'eux a consenti à mettre à disposition son deuxième bagage au profit du collectif. Ensuite, les présents arrivés à bon port ont été distribués aux populations. À Zanaga, nous avons réussi à livrer l'équipement d'une salle



Collectif des Congolais de France lors de la distribution des lots de vêtements dans le district de Mayéyé à la veille des festivités du 54^e anniversaire de l'indépendance à Sibiti

multimédia. Les Zanagais ont bénéficié de l'initiation à l'informatique pour tous. La mémoire de notre pays a été mise en avant avec l'exposition sur Jean Félix-Tchikaya, premier député du Moyen-Congo à l'assemblée française. Le niveau des élèves et lycéens a été testé avec l'organisation d'une dictée. Les meilleurs ont été récompensés. Les lots aux différents lauréats ont été remis par Antoinette Sassou N'Guesso, venue pour inaugurer la Maison de la jeunesse baptisée en son nom. Un des temps forts de nos actions a

été l'opération « hôpital propre » pour laquelle tous les membres du collectif ont procédé au nettoyage du bloc opératoire. À l'atelier de couture, le vêtement a été honoré grâce aux cours d'appui dispensés par Motsé Akanati aux filles-mères. Quant à la participation au défilé, nous avons réussi à nous insérer parmi les divers participants.

LDB : Les lampions Sibiti 2014 se sont éteints. Vous sentez-vous prête pour les festivités du 55^e anniversaire de l'indépendance à

Ouessou et Madingou 2015 ?

CR : Nous sommes respectueux de la continuité de l'entité du collectif des Congolais mis en place depuis l'année dernière. L'an passé avec Roch Le Prince Okouélé, natif de Djambala, tous les Congolais s'étaient impliqués. À Sibiti, l'expérience a été renouvelée et demeurera ancrée dans les mémoires. Certes les ressortissants des départements à l'honneur seront en première ligne. Mais nous continuerons à prouver que les 342 000 km² de cet îlot de paix appartiennent à tous les Congolais. Dès notre retour en France, nous commencerons à dessiner les contours de la participation des Congolais de l'étranger pour 2015. Oui, nous accompagnerons celles et ceux qui auront la lourde charge de nous représenter dans la Sangha. Nous saisissons cette occasion pour remercier les autorités compétentes, nos partenaires et tous les membres du collectif Sibiti 2014 pour leur implication à cette expérience unique du « vivre ensemble » vécue dans des bonnes conditions dans la Lékoumou.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

AMC Telecom

Internet à partir de
9.000 FCFA

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions

Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
 Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE AVEC WARID PROTECT

Avec **Warid Protect**, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK/YES

Coût : 400 fcfa/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échecant

WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123 | Warid Congo SA

CENTRAFRIQUE

Les trois ministres Seleka exclus du mouvement

Après l'alliance des partis politiques, l'ex-rébellion Séléka a annoncé dans un communiqué le 31 août, la radiation dans ses rangs des trois ministres séléka nommés dans le gouvernement de Mahamat Kamoun. Il s'agit de Molibo Bachir Walidou de l'administration du territoire, Arnaud Djoubaye Abazem du transport et Mahamat Taib Yacoub, ministre délégué à l'élevage.

Dans un communiqué de presse signé par Noureddine Adam, ancien ministre d'État et Premier vice-président de l'ex-Séléka, le mouvement rebelle a annoncé l'exclusion définitive de tous ses membres nommés ministres dans le nouveau gouvernement de transition dirigé par Mahamat Kamoun. « Leur participation au gouvernement constitue une haute trahison et un non-respect des consignes

données par la hiérarchie », indique le communiqué.

Par ailleurs, le numéro deux du mouvement séléka précise dans la note que le combat de son mouvement ne se limite pas aux portefeuilles ministériels, mais à l'implantation de la paix en République centrafricaine par des projets de société pour la liberté, la démocratie et la prospérité d'un grand nombre de centrafricains.

Le communiqué souligne que la Séléka reste intransigeante sur le choix de Mahamat Kamoun, au poste de Premier ministre du gouvernement de la Transition. La Séléka signale aussi que sa réaction fait suite à son opposition dès la formation du gouvernement de transition début août. Officiellement, la coalition rebelle affirme n'avoir pas de représentants mandatés au sein du gouvernement. Même si la présidente de transition Catherine Samba-Panza soutient toujours le profil de son nouveau chef de Gouvernement avec des adjectifs de considération, Mahamat Kamoun fait l'objet de contestation.

Notons que parmi les trois ministres sanctionnés, seul Mahamat Taib Yacoub appartenait bel et bien à la Seleka ; les deux autres ministres faisaient davantage figure de compagnons de route. Au sein du gouvernement, il serait difficile d'envisager le retrait des ministres concernés. Mahamat Kamoun aura quant à lui, la peine de présenter son gouvernement comme inclusif.

Toutefois, l'on peut espérer à un possible compromis politique, dès lors que Noureddine Adam a assuré que les leaders de la Séléka restent ouverts à toute négociation. « Nous sommes déterminés à trouver une solu-

tion politique juste, équitable et durable par la voie du dialogue et de la négociation avec toutes les forces vives de la nation », a-t-il indiqué.

Rappelons que le mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC), membre de l'alliance des partis politiques du pays, a également suspendu le week-end dernier Jeannette Déthoua, actuelle ministre de la Réconciliation, de toute activité au sein du parti, pour avoir refusé de quitter le gouvernement comme il le lui avait été demandé.

Tiras Andang
et Fiacre Kombo (stagiaire)

BANGUI

Une partie de la population ignore tout de l'Ebola

Suite à l'annonce de la présence de la fièvre hémorragique Ebola en République Démocratique du Congo, pays frontalier avec la Centrafrique, le RJDH a recueilli les propos de certains habitants de Bangui. Nombreux sont ceux qui ignorent tout de la fièvre hémorragique Ebola.

Dans le restaurant "Kobé ti Kodro" situé dans le quartier Sango, dans le 2^e arrondissement de Bangui, une partie de la population ignore la fièvre hémorragique Ebola. D'autres disent qu'ils sont informés, mais ils ne connaissent ni les modes de transmission ni ceux de la prévention.

« J'ai entendu sur les ondes des radios que cette maladie est déjà au Congo Démocratique, mais je ne sais pas comment on attrape cette maladie. J'ai la forte conviction et par la grâce de Dieu, cette maladie n'arrivera pas ici. On a beaucoup souffert », a dit une vendeuse des viandes boucanées au marché Sango.

Des personnes interrogées demandent au gouvernement de veiller sur les frontières. « Notre pays est un pays qui prend tout à la légère, sinon, on devait déjà fermer nos frontières, et mettre en place un contrôle stricte au niveau des principales voies d'entrée du pays. Si le gouvernement peut prendre des dispositions pour veiller sur nos frontières », a-t-elle souligné.

Gervil Aurelio aide cuisinier au restaurant "Kobé ti Kodro", a expliqué qu'il a aussi entendu parler de cette maladie. C'est pourquoi, ils ont mis en place une

méthode afin que leurs clients ne soient pas contaminés par cette maladie. « Nous sommes informés sur cette maladie, pour cela avant de préparer nos repas, le plus souvent on laisse les viandes d'abord au frais ensuite on les fait bouillir pendant 30 à 45 minute avant de les préparer », a-t-il dit.

« Chez nous, on ne prépare pas les singes, gorilles, chimpanzés et les chauves-souris, puisque nous savons que ce sont ces animaux qui ont le virus Ebola. Et s'il arrive que nos clients font des commandes de ce genre, nous leur expliquons et leur proposons un autre mets » a-t-il ajouté.

La fièvre hémorragique Ebola se transmet par contact direct avec le sang, les sécrétions, les organes ou des liquides biologiques des sujets infectés, les rituels funéraires, par la manipulation d'animaux porteurs du virus, vivants ou morts. Les agents de santé sont souvent contaminés au contact des malades qu'ils traitent sans prendre des précautions anti-infectieuses nécessaires et sans appliquer les techniques de soins en isolement.

La fièvre hémorragique à virus Ebola est une maladie qui a fait des ravages en Afrique de l'Ouest et en République Démocratique du Congo.

Timide reprise des activités dans les commissariats de la capitale

Les activités peinent à reprendre dans certains commissariats de police de Bangui. D'après un constat fait par le RDJH, certains locaux ont repris timidement, le service pendant que dans les autres, on voit des bâtiments pillés en état de dégradation.

Sur les huit commissariats de police que compte la capitale centrafricaine, ceux du 1^{er}, 2^e et 6^e arrondissement ont été réhabilités et les agents de police ont repris les activités. Cependant les commissariats de 4^e, 5^e et 8^e arrondissement n'ont pas encore été réhabilités. « Ils seront réfectés plus tard ». Ces travaux de réfection ont été financés par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), sur demande du

gouvernement centrafricain. Ceci dans le cadre du projet de renforcement de l'état de droit, a expliqué un commissaire de police.

Selon une source policière, des travaux sont en train d'être faits pour une reprise des activités au niveau du commissariat de 5^eme, arrondissement, actuellement occupé par des éléments de la Misca. « Vingt éléments de la police centrafricaine viennent d'être formés et sont envoyés dans cet arrondissement, pour prêter main forte à l'EUFOR-RCA dans les patrouilles. Ces patrouilles se font deux fois dans la journée ».

S'agissant des provinces, cette même source à préciser que dans l'ouest et dans le sud-ouest de la Centrafrique, les policiers ont été déjà déployés mais pour des raisons de sécurité, le

nord-ouest et l'est seront couverts plus tardivement. « Dans trois villes de la Centrafrique à savoir, Sibut, Bambari et Bria, les commissaires et le personnel sont déjà déployés mais ils manquent de matériels organiques », a ajouté un officier de police. Un autre agent de police a confié au RJDH sous anonymat que, « pour la ville de Ndélé, des négociations se font entre le gouvernement et les forces internationales pour permettre le retour des policiers dans cette région. Cependant, cela risque de se retarder un peu ».

Cette timide reprise des activités dans les commissariats des huit arrondissements de Bangui, s'explique par l'insécurité, la présence de certains groupes armés, la destruction des bâtiments publics et le manque d'équipements.

L'Eufor-RCA se félicite de son bilan dans les 3^e et 5^e arrondissements

Le Général Philips Pointiès, numéro 1 de l'Eufor-RCA s'est félicité des résultats obtenus par cette opération dans les 3^e et 5^e arrondissements de Bangui. Il l'a dit dans un point de presse tenu ce mardi à la base de l'Eufor-RCA.

« Le niveau de sécurité dans les 3^e et 5^e arrondissements de Bangui s'est manifestement amélioré. Ce n'est pas nous qui le disons. Ce sont les populations de ces secteurs, ce sont les autorités politiques, ce sont les humanitaires. Donc je prends acte que tout le monde confirme l'amélioration du niveau de sécurité. J'observe que les taxis qui n'allaient pas au Km5 ont repris, j'observe aussi que le marché a repris, d'ailleurs une agence bancaire a repris ses

activités ainsi qu'une station-service ». C'est en ces termes que le général de brigade et numéro 1 de l'Eufor-RCA Philips Pointiès a résumé les actions de cette mission. Pour lui, « le bilan intermédiaire de l'Eufor-RCA est positif ».

Sans donner de précisions, le Général Philips Pointiès a reconnu que l'Eufor-RCA n'a pas résolu tous les problèmes, « il est certes vrai que beaucoup a été fait mais tout n'a pas été résolu ». Il a promis davantage de déter-

mination de cette force. « Les six prochains mois seront consacrés à la consolidation des dispositifs sécuritaires, à la poursuite de désarmement d'opportunités. Nous sommes déterminés à mettre fin aux actes de banditisme qui terrorisent la population » a promis le Général Philips Pointiès. L'Eufor-RCA est une mission européenne mandatée par la Résolution 2134 du Conseil de sécurité des Nations unies. C'est depuis le 1^{er} avril que cette mission est déployée en Centrafrique. Elle a atteint sa pleine capacité opérationnelle le 15 juin dernier.

Réseau des journalistes des Droits de l'Homme à Bangui

NIGERIA / CONGO

LE SAMEDI 6 SEPTEMBRE A 16H00 UTC

SUR CANAL+ FOOT

LES CHAINES CANAL+ TOUJOURS A

10 000

FCFA /MOIS*



PRÉPAREZ-VOUS POUR LA CAN ORANGE 2015

www.canalplus-afrique.com

*Tarif en vigueur au 01/09/2014, hors coûts liés au décodeur, aux matériels de réception et à l'installation. Voir conditions chez votre Distributeur Agréé.

CANAL+

MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

L'ambassadeur d'Italie fait un don des objets d'art traditionnel africain

Ce don de dix-sept masques et sculptures, principalement de facture Punu, Fang, Kwélé, Pende et Bamoun, est une partie de la collection d'objets d'arts africains de Nicolo' Tassoni Estence ambassadeur d'Italie au Congo. Il les a remis la matinée de ce 3 août, au secrétaire général de l'agence d'information d'Afrique centrale (Adiac), Ange Pongault

Arrivé au terme de son mandat en République du Congo, Nicolo' Tassoni Estence, véritable homme de culture, a légué une partie de sa collection d'objets d'art africain, au musée-galerie du Bassin du Congo, qu'il apprécie tant les efforts de valorisation et de conservation des objets traditionnels, entamés depuis quelques années.

Il s'agit entre autres du : couple de statuette Punu en bois, mâle et femelle ; petit masque Punu en bois enduit de kaolin, de forme

du musée-galerie du Bassin du Congo. « Je suis très content. En fait, j'ai toujours pensé à une excellente collaboration avec l'ensemble des Dépêches de Brazzaville sur le volet culturel, particulièrement le musée galerie du Bassin du Congo. J'ai toujours apprécié énormément les efforts de valorisation et de conservation des objets traditionnels que ce musée a entamés depuis quelques années, qui est d'ailleurs un billet de visite

leur, Ange Pongault, secrétaire général d'Adiac a exprimé sa satisfaction face à cette surprise agréable. « C'est très surprenant de voir que les diplomates nous ramènent des pièces de si grande valeur et à titre quasi-gracieux. Généralement, ce sont des genres d'objets qu'on retrouve par la suite dans des musées à l'extérieur et qui sont vendus à des prix quasiment exorbitants, parce que ça a une très forte valeur. Voir cela, ça démontre quelque part qu'il y a le respect non seulement de notre culture qui est là, mais aussi une grande part d'honnêteté de la part de nos amis de l'ambassade d'Italie. Il y a juste à espérer que certains aussi bien des privés et autres puissent faire ces types de démarches, ça nous permettra justement de pouvoir enrichir notre projet de galerie du Bassin du Congo. »

Un mandat très riche et intense

La mandature de Nicolo' Tassoni Estence comme ambassadeur en République du Congo, a été apprécié par tous. Nombreux souhaitent que son successeur emboîte le pas. Cet avis, l'ambassadeur sortant le partage. « Mon mandat au Congo a été extraordinairement riche et intense. Je dois dire qu'il a été professionnellement très engageant avec beaucoup de choses qui se sont passées. Ce mandat a été également marquant sur le plan humain, notamment sur mon expérience de vie. Je laisse ici au Congo un bout de cœur et pars avec le sentiment de tristesse mais également avec la satisfaction de passer trois merveilleuses années dans ce pays. »

Comme tous les Congolais, Ange Pongault, a partagé le même point de vue, surtout pour son partenariat avec Les Dépêches de Brazzaville. « Son passage a été très marquant, parce que ça été comme un pionnier par rapport aux autres diplomates, dans ce sens où il a eu une présence très forte, une grosse collaboration avec nos services. Il y a eu beaucoup d'exposition, d'activités culturelles, de présentation des livres... Il était le premier, puis par la suite, nous avons commencé à recevoir les autres. C'est parmi les gens que nous allons regretter. »

Signalons que Nicolo' Tassoni Estence, présente ce 4 septembre à la librairie des Dépêches de Brazzaville, son livre intitulé : Les dimanches de Brazza, ou Le dimanche di Brazza en italien, publié aux éditions Les Manguiers pour la version française et aux éditions Artestampa pour la version italienne.

Bruno Okokana



L'ambassadeur remettant un échantillon d'objets d'art au secrétaire général de l'Adiac

allongée ; petit masque Punu Mukudji ancien en bois ; grand masque en bois de la République démocratique du Congo (RDC) avec décorations en métal ; grand masque pende (RDC) en bois peint à motif géométrique polychrome ; masque kwélé en bois de type Ekuk ; couple de grands masques Fang modernes en forme allongée en bois et kaolin ; couple de masques Fang de type Ngil en bois ; masque Fang en forme ovale en bois et kaolin ; masque Fang en forme ovale en bois et kaolin (cassure au niveau du sourcil droit) ; grand masque Fang de type Ngil en bois avec animal sculpté sur le haut ; sculpture grande tête Bamoun en bois sombre ; masque Bamoun en bois sombre représentant tête du buffle ; tête Bamoun en bois sombre avec parure et barbe en raphia.

En effet, Nicolo' Tassoni Estence, pense que la collection d'arts traditionnels du musée-galerie du Bassin du Congo présente un témoignage important de la richesse et de la variété extraordinaire des expressions artistiques traditionnelles dans la région du Congo et un louable effort de valorisation de ces arts traditionnels et ancestraux.

Il l'a précisé à l'issue du geste qui permet dorénavant à ces objets d'arts d'intégrer définitivement la collection permanente

importante pour montrer l'extraordinaire richesse du patrimoine d'art traditionnel du Bassin du Congo et du Congo lui-même. »

Il ajouta que « Dans ce cadre étant sur le pied de mon départ dans quelques jours, j'ai pensé moi-même qu'étant passionné d'art africain, cela faisait plaisir de pouvoir concourir à cet effort de recueil des pièces, en léguant une partie des pièces que j'avais collectionnées pendant mon séjour dans ce pays, au musée galerie du Bassin du Congo pour qu'elles complètent bien modestement mais utilement aussi l'ensemble des pièces que le musée a déjà. Je suis content que ces objets d'art entrent dans cette belle collection qui est celle du musée. »

L'ambassadeur d'Italie a invité les gens de bonne volonté, de concourir à cet effort qui est celui de rendre ce patrimoine visible pour que les autres gens puissent en profiter. Il n'est donc point besoin d'enfermer les objets d'art dans une armoire ou quelqu'un d'autre ne pourra voir. Il vaut mieux les mettre dans un lieu naturel où ils peuvent être regardés ou connus, comme au musée galerie du Bassin du Congo. C'est la meilleure des solutions.

Réceptionnant ces objets de va-

NÉCROLOGIE

Les familles Kuimba en généra, Nsana Mansaka, Bikoumou, Nzaboulou, Mbemba et Nganga en particulier ont le regret d'annoncer aux autres membres de la famille, amis et connaissances, le décès de leur fille, nièce, sœur Lydie

Flavie Gloria Bikoumou survenu le mercredi 27 Août à l'hôpital A. Sicé suite d'un AVC. La veillée mortuaire se tient derrière le marché de la liberté (Rond point Tié - Tié) chez Mâ Mbemba buvette.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Jeudi, 04 Août 2014

• 8h Levée de corps à la morgue de Pointe - Noire

• 10h Recueillement chez Mâ Mbemba

• 12h30 Départ pour l'église Saint Jean Bosco

• 14h Départ pour le cimetière de Mvidoulou

• 16h Fin de la Cérémonie



IN MEMORIAM

04 septembre 1999 - 04 septembre 2014, cela fait 15 ans que notre très regretté père Mouangoli Amenghas Pascal, enseignant retraité nous a quitté, et repose en paix sur sa terre natale à Ewo.

En ce jour de triste anniversaire, les enfants Mouangoli, petits-enfants et la veuve Mouangoli (née Alotsa Rosalie) prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Cher Papa, nous ne t'oublierons jamais



Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur ni le souvenir d'un être cher.

5 septembre 2011 - 5 septembre 2014 voici 3 ans que nous

quittait notre bien aimé père, Dominique Epongola, à sa 66e année.

En cette date commémorative, les enfants Épongola et la famille prient tous ceux qui l'ont connu de garder une pensée pieuse en mémoire de celui qui a été un modèle pour nous. À cet effet, une messe d'action de grâce pour le repos de son âme sera dite dimanche 7 septembre 2014 à 10h00, en l'église Sainte-Marie de Ouenzé.



COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2015 :

La liste des équipes

Les 23 Panthères du Gabon (groupe C)

Jorge Costa, le sélectionneur portugais du Gabon, a publié sa première liste. S'il n'a pas fait appel à Eric Mouloungui, qui évolue désormais en deuxième division chinoise, il pourra compter sur un Pierre-Emerick Aubameyang en forme (3 buts en 4 matchs au mois d'août). Notons la présence de Romaric Rogombé, l'attaquant des Fauves du Niari. Rappelons que le Gabon affrontera l'Angola et le Lesotho dans un groupe C qui comprend aussi le Burkina Faso.

Les 23 Panthères du Gabon

Gardiens de buts : Didier Ovono (Ostende/Belgique), Anthony M'fa Mezui (FC Metz/France), Stéphane Bitsiéki Moto (FC Mounana)

Défenseurs : Llyod Palun (OGC Nice/France), Irondu Musavu King (SM Caen/France), Benjamin Ze Ondo (ES Sétif/Algérie), Bruno Ecuélé Manga (Cardiff/Angleterre); Henri Ndong (AJ Auxerre/France), Emmanuel Ndong Mba et Georges Ambourouet (FC Mounana), Erwin Nguema (US Bitam)
Milieux de terrain : André Biyogho Poko (Bordeaux/France), Didier Ndong (CS Sfaxien/Tunisie), Samson Mbingui (Mouloudia Club/Algérie), Levy Madinda (Celta Vigo/Espagne), Guelor Kanga (Rostov/Russie), Franck Engonga Obame (FC Mounana)
Attaquants : Pierre Emerick Aubameyang (Borussia Dortmund/Allemagne), Malick Evouna (Wydad de Casablanca/Maroc), Frédéric Bulot (Standard de Liège/Belgique); Romaric Rogombe (AC Léopards de Dolisie/Congo), Johan Lengoulama (El Jadida/Maroc), Bonaventure Sokambi Taty (FC Mounana)

24 Ghanéens sans Essien, Boateng, Kwarasey et Muntari (groupe E)

Après l'humiliation du Mondial,

causée par les écarts de conduite de plusieurs joueurs, James Kwesi Appiah a tranché dans le vif : si les absences de Muntari et Kévin-Prince Boateng, qui en étaient venus aux mains avec le représentant du ministre des sports et avec le sélectionneur national, étaient prévisibles, celles de Kwarasey, habituel titulaire dans les buts, et d'Essien, grand nom déchu du football ghanéen, prouvent qu'on ne badine plus avec la discipline au Ghana.

Désormais assisté du Serbe Milovan Rajevic, ancien sélectionneur des Black Stars au Mondial 2010 devenu conseiller technique, Appiah par contre a maintenu sa confiance au duo Boye-Mensah, catastrophique au Brésil. Notons toutefois les retours de Schlupp (Leicester City), Accam (Helsingborg), Rahman (Augsbourg) et Asante (TP Mazembe). Et la première apparition en match de compétition du jeune Raman Chibsah, qui évolue à Sassuolo, en Série A.

Les 24 Black Stars

Gardiens de but : Fatau Dauda (Chippa United/Afrique du Sud), Adams Stephen (Aduana Stars), Razak Braimah (Mirandes FC/Espagne)

Défenseurs : Daniel Opare (FC Porto/Portugal), Harrison Afful (Espérance de Tunis/Tunisie), Awal Mohammed (Maritzburg/Afrique du Sud), Baba Rahman (Augsbourg/Allemagne), Jeffery Schlupp (Leicester City/Angleterre), John Boye (Erciyesspor/Turquie), Jonathan Mensah (Evian/France)

Milieux de terrain : Emmanuel Agyemang Badu (Udinese/Italie), Mohammed Rabiou (Krasnodar/Russie), Yusif Chibsah (Sassuolo, Italie), Kwadwo Asamoah (Juventus/Italie), Mubarak Wakaso (Rubin Kazan/Russie), Christian Atsu (Everton/Angleterre), Asante Solomon (T.P. Mazembe/RDC), Ed-

win Gyimah (Black Aces/Afrique du Sud), Afriyie Acquah (Parma/Italie), André Ayew (OM/France)
Attaquants : Asamoah Gyan (Al Ain/Emirats arabes unis), Jordan Ayew (Lorient/France), Abdul Majeed Waris (Spartak Moscou/Russie), David Accam (Helsingborg/Suède)

La Tunisie s'appuie sur le championnat local (groupe G)

Pour affronter le Botswana et l'Égypte, les 6 et 10 septembre, le Belge Georges Leekens a fait le choix des joueurs locaux, avec 17 éléments issus du championnat tunisien dont Saber Khalifa, prêté au Club Africain par l'OM. Concernant la diaspora, Aymen Abdennour (contracture musculaire), auteur d'un début de saison délicat avec Monaco, est forfait, tout comme le Girondin Wahbi Khazri (contusion). Ils sont remplacés par Yaakoubi et Abdi, sociétaire de l'Espérance de Tunis. Si Mohamed Ali Moncer aura l'occasion d'honorer sa première sélection, ce n'est pas le cas de l'ancien Stéphanois Yohan Belaouane, dont les attermolements semblent avoir lassé les instances tunisiennes.

Les 23 Aigles de Carthage

Gardiens : Moez Ben Chrifia (Espérance de Tunis), Farouk Ben Mustapha (Club Africain), Aymen Mathlouthi (Etoile du Sahel)

Défenseurs : Ali Yaakoubi (Espérance de Tunis), Bilel Mohsni (Glasgow Rangers/Ecosse), Syam Ben Youssef (Astra Giurgiu/Roumanie), Rami Bedoui (Etoile du Sahel), Mahmoud Ben Salah et Ali Maâloul (CS Sfax), Hamza Mathlouthi (CA Bizerte), Yassine Mikari (Club Africain)

Milieux de terrain : Yassine Chikhaoui (FC Zurich/Suisse), Youssef Msakni (Lekhwiya/Qatar), Mohamed Ali Moncer et Ferjane Sassi (CS Sfax), Stéphane Nater (Club Africain), Houcine Ragué

et Ali Abdi (Espérance Tunis), Nidhal Saïed (Etoile du Sahel)
Attaquants : Amine Chermiti (FC Zurich/Suisse), Hamza Younés (Ludogorets Razgrad/Bulgarie), Issam Jemaa (Al-Sailiya/Qatar), Sami Allagui (Hertha Berlin/Allemagne), Fakhreddine Ben Youssef (CS Sfax), Saber Khalifa (Club Africain)

CAN 2015 : le Sénégal sans Demba Ba et Papiss Cissé (groupe G)

Pour la réception de l'Égypte et le déplacement au Botswana, Alain Giresse devra se passer des services de Demba Ba, forfait de dernière minute sur blessure et remplacé par Sangoné Sarr, sociétaire de l'AS Pikine. Les Lions du Sénégal ne pourront pas non plus compter sur Papiss Cissé, en phase de reprise après sa rupture des ligaments croisés en avril dernier, Moussa Sow, Sadio Mané, Damé Ndoye et Biram Diouf seront bien présents. Notons le retour de Moussa Konaté, révélation sénégalaise des JO 2012, dont le dernier match officiel en sélection A remonte à juin 2012.

Les 23 Lions du Sénégal

Gardiens : Bouna Coundoul (Ethnikos/Chypre), Pape Demba Camara (Sochaux/France), Lys Gomis (Trapani/Italie)

Défenseurs : Lamine Sané (Bordeaux/France), Zargo Touré (Le Havre/France), Cheikh Mbengue (Rennes/France), Pape Ndiaye Souaré (Lille/France), Papy Djilobodji et Issa Cissokho (Nantes/France), Kara Mbodj (Genk/Belgique), Cheikhou Kouyaté (West Ham/Angleterre)

Milieux de terrain : Mohamed Diamé (West Ham/Angleterre), Idrissa Gueye (Lille/France), Kouly Diop (Levante/Espagne), Salif Sané (Hanovre/Allemagne), Alfred Ndiaye (Bétis Séville/Espagne), Stéphane Badji (SK Brann/Norvège)

Attaquants : Sadio Mané (Southampton/Angleterre), Sangoné Sarr (AS Pikine), Moussa Sow (Fenerbahçe/Turquie), Moussa Konaté (FC Sion/Suisse), Damé Ndoye (Lokomotiv, Russie), Mame Biram Diouf (Stoke, Angleterre)

Le Togo avec Adebayor et Mathieu Dossevi (groupe G)

Tchanilé Tchakala, le sélectionneur des Éperviers du Togo, a communiqué le groupe de vingt-trois joueurs, appelés à affronter la Guinée (le 5 septembre) puis le Ghana (le 10 septembre). Les cadres, Adebayor, Agasso ou Romao sont bien présents, tandis que Mathieu Dossevi, nouveau coéquipier de Delvin Ndinga à l'Olympiakos, rejoint le groupe pour la première fois.

Gardiens : Kossi Agassa (Reims/France), Cédric Mensah (Colmar/France), Atsu Mawugbé (Maranatha)

Défenseurs : Sadate Ouro-Akoriko (Amazulu/Afrique du Sud), Serge Akakpo (Hoverla/Ukraine), Gafar Mamah (Dacia/Moldavie), Vincent Bossou (Binh Duong/Vietnam), Kokou Donou (Maranatha), Innocent Akpovou (Semassi); Mathias Emmaannuel (Zesco United/Zambie)

Milieux de terrain : Alaixys Romao (Marseille/France), Floyd Ayité (Bastia/France), Lalawélé Atakora (AIK Solna/Suède), Komlan Amewou (Al-Shaab/EAU), Dové Womé (SuperSport United/Afrique du Sud), Farid Zato (KR Reykjavik/Islande), Prince Ségbefia (Zorya Louhansk/Ukraine)

Attaquants : Emmanuel Adebayor (Tottenham/Angleterre), Jonathan Ayité (Alanyaspor/Turquie), Matthieu Dossevi (Olympiakos/Grèce), Serge Gakpé (Nantes/France), Camaldine Araw (Free State Stars/Afrique du Sud), Fodoh Laba (Angeles FC)

Camille Delourme

La paix par le ballon rond et par la foi

Anciennes et actuelles gloires du football mondial ont répondu lundi à l'invitation du pape François à jouer un match des religions pour la paix.

Au Congo, on les appellerait « les Ewawa » ou vieilles gloires, ces vedettes passées du football qui, cheveux grisonnants ou bedon naissant parfois ont poussé le ballon lundi soir au stade olympique de football. Les Diego Maradona, Gianluigi Buffon, Andrea Pirlo, David Trézéguet; l'Ukrainien Andreï Shevchenko, l'Israélien Yossi Benayoun et autres Roberto Baggio ou Sulley Muntari du Ghana ont chaussé leurs crampons pour la bonne cause. Ils ont répondu nombreux à l'appel du pape catholique à s'unir par le sport pour faire avancer la cause de la paix, quelle que soit la foi de chacun. Ils ont représenté une quinzaine de religions, une pléiade de nations et, au final, un

match très serein qui n'a connu ni carton jaune ni, a fortiori, de carton rouge ! Le pape l'a sans doute suivi à la télévision. Première en absolu, la rencontre a été semée de symboles tous aussi forts les uns que les autres.

Ainsi, avant qu'ils gagnent le stade, les participants à cette rencontre avaient été reçus au Vatican par le pape en personne qui a tenu à leur rappeler que ce match entendait exalter « une culture de la rencontre », les « valeurs universelles » qui transcendent religions et différences pour la paix dans le monde. « La religion doit être vecteur de paix, non de haine. Le ballon rond est un exemple de coexistence qui permet d'exclure

toute discrimination de race, de langue, de religion », a dit le Souverain pontife.

Grand passionné de football lui-même, le pape a rappelé les vertus d'une compétition sportive saine à ses yeux : « la loyauté, le partage, l'accueil, le dialogue, la confiance en l'autre ». Et un peu plus tard, quand les joueurs sont arrivés au stade, le pape les a de nouveau appelés à jouer en union. Dans un vidéo-message, en effet, le chef de l'Église catholique a rappelé que « jouer en équipe pour une compétition loin d'être une guerre, sert la paix. C'est pourquoi le symbole de ce match est l'olivier ».

Le trophée du match a en effet été un double olivier : en métal argenté pour le pape, puis dans sa forme naturelle, symbole de paix, qui a été planté près du Stade de Rome.

Rappelons que cette rencontre a été organisée par l'ancien joueur argentin, qui a terminé sa carrière en Italie, Javier Zanetti. L'idée lui serait venue l'an dernier après un colloque privé avec le pape, son compatriote.

La compétition a eu lieu aussi pour soutenir l'activité de deux associations éducatives : la « Scholas Occurrentes » du Vatican, et la « Fondation Pupi », créée par Zanetti et son épouse pour une « nouvelle éthique de la citoyenneté ». Au final, le match s'est soldé par un score de 6 buts à 3. L'équipe de Maradona, Roberto Baggio, Gianluigi Buffon a été battue par celle d'Alessandro Del Piero, David Trézéguet et Javier Zanetti.

Pour Diego Maradona qui a multiplié les déclarations sur son « retour vers la religion », le match a marqué la jonction de deux éner-

gies : « aujourd'hui, deux puissances se sont unies : la main de Dieu et la main du pape », en référence au but qu'il marqua – de la main ! – et qui qualifia l'Argentine au détriment de l'Angleterre à la Coupe du Monde de 1986. « Mais, a-t-il ajouté, (le pape) François est plus grand que moi, et le monde a besoin de lui. Heureusement qu'il n'est pas gardien de but ! ».

L'Argentin, très heureux, a tenu à terminer la rencontre de bout en bout malgré un embonpoint assez handicapant dans les relances. Mais il garde encore les réflexes et les coups de patte qui firent de lui, le « pibe d'oro » (pied d'or). Il a soulevé les vivats du stade olympique chaque fois qu'il a touché le ballon. C'est qu'en Italie, on continue de chérir ce mythique N°10 qui fit les beaux jours de Naples.

Lucien Mpama

DÉCÈS DU GÉNÉRAL BAUMA

La République appelée à demeurer digne dans l'épreuve

Le gouvernement entend poursuivre l'opération « Sukola 1 » initiée contre les rebelles ougandais des ADF avec la même détermination dont avait fait montre de son vivant le défunt général, a rassuré son porte-parole Lambert Mende.

Intervenu il y a à peine huit mois seulement après l'attentat mortel ayant coûté la vie au général de brigade Mamadou Ndala, le décès du général Bauma continue à défrayer la chronique à Kinshasa et ailleurs. Chacun y va de son commentaire, laissant ainsi libre cours à toute spéculation. Au-delà des causes officielles du décès, certains esprits y voient l'ombre d'un règlement de compte visant des officiers supérieurs ex-MLC ressortissants de l'Équateur ou encore de la Province Orientale. Rien de tout cela,



Le général Lucien Bahuma

a laissé entendre le ministre de l'information et porte-parole du gou-

vernement.

Au cours d'un point de presse tenu le 3 septembre dans son cabinet de travail, Lambert Mende a eu des mots justes pour reconforter le commun des Congolais abattus par cette mort inattendue. « *Il ne faut pas que l'inquiétude et la consternation consécutives à ce grand malheur et qui sont dans l'ordre naturel des choses en arrivent à nous faire perdre la raison* », a-t-il déclaré. Et le porte-parole de réitérer la volonté du gouvernement à poursuivre l'opération « Sukola 1 » initiée contre les rebelles ougandais des ADF « *avec la même détermination dont avait fait montre de son vivant le général Bahuma qui reste un exemple pour ses frères d'armes, particulièrement les plus jeunes* ». La République éplorée, a-t-il ajouté, doit continuer à demeurer soudée et digne dans cette épreuve.

Tout en vantant les qualités intrinsèques du général défunt, Lambert Mende a, par ailleurs, reconnu le rôle particulier que ce dernier a joué notamment lors de l'engagement des forces armées dans les opérations « Pomme Orange » contre le M23 et « Sukola 1 » contre les ADF. Des hauts faits d'armes symptomatiques de la montée en puissance de l'armée nationale pour laquelle l'État congolais avait investi énormément en termes de moyens d'action.

Pour rappel, le général Lucien Bahuma Ambamba, ancien commandant de la huitième région militaire basée au Nord-Kivu, est décédé à cinquante-sept ans d'âge des suites d'un accident cardiovasculaire dans la nuit du 30 au 31 août en Afrique du Sud. La mort l'a surpris alors qu'il participait à une réunion mixte Fardc-UPDF à Kasese en Ouganda.

Alain Diasso

NORD-KIVU

Le général de brigade Emmanuel Lombe porté à la tête de la huitième région militaire

L'officier militaire succède ainsi au général Lucien Bahuma Ambamba, décédé le 30 août des suites d'un accident vasculaire cérébral en Afrique du Sud.

La huitième région militaire au Nord-Kivu vient d'être pourvue d'un nouveau commandement militaire après la disparition du général Lucien Bahuma. C'est le général de brigade Emmanuel Lombe qui pilotera désormais cette partie de la République, prenant ainsi le relais de son prédécesseur Lucien Bahuma dont il hérite l'actif et le passif de son action. Du nouveau commandant, l'on retiendra qu'il est un technicien militaire issu de l'École de formation des officiers à Kananga au Kasai-Occidental. Il a notamment commandé l'opération « Rudiya 2 » contre les rebelles ougandais de la LRA à Dungu, dans la Province Orientale de 2011 à 2013. Pour mieux appréhender les aspects sécuritaires de la province et se faire une idée des défis sécuritaires qui l'attendent, le nouveau promu a tenu le 2 septembre une réunion de prise de contact avec les officiers des Fardc et le commandant de la brigade des casques bleus de la Monusco. C'est à la suite de cette rencontre qu'il pourra établir sa politique d'action dans cette aire géographique en proie à une insécurité grandissante perpétrée par des forces négatives.

Le nouveau commandant de la huitième région militaire sait qu'il aura

fort à faire avec notamment les rebelles ougandais des ADF à Beni. Reprenant le flambeau de l'opération « Sokola » lancée depuis janvier dernier par son prédécesseur avec l'appui de la Monusco, le général Emmanuel Lombe est appelé à la poursuivre jusqu'à son aboutissement final. L'optimisme est de mise étant entendu que le gros du travail avait été fait et que, pour l'heure, la capacité de nuisance des ADF a été sensiblement réduite. Autre front militaire sur lequel le général Emmanuel Lombe devra faire face, c'est celui des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda, réfractaires au processus de désarmement et de rapatriement volontaire. Ces rebelles hutus rwandais continuent, en effet, de semer la désolation dans certaines localités et villages du Nord-Kivu d'où ils se sont repliés tout en craignant la perspective d'une offensive armée de la Monusco qui n'ajamais renoncé à l'option militaire pour les contraindre à regagner le Rwanda.

À cela s'ajoute la problématique des groupes armés locaux qui foisonnent au Nord-Kivu, lesquels groupes armés constituent un écueil au processus de pacification de cette partie du pays. L'on croit savoir que le général de brigade Emmanuel Lombe sera à la hauteur des attentes placées en lui et qu'il mettra sa technicité à contribution pour la pacification du Nord-Kivu.

A.D.

BESOINS SOCIAUX DE BASE

La société civile consulte les animateurs des institutions

Premier à recevoir les représentants de cette composante, le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, a promis de faire de son mieux et dans la limite de ses compétences pour répondre aux préoccupations qu'on lui a soumises.

Consciente de son rôle en tant qu'une composante à part entière dans la vie de la Nation puisqu'incarnant toutes les forces vives, la société civile entend, cette fois-ci, se porter au-devant de la scène en initiant des actions d'envergure. Par rapport aux enjeux sociopolitiques de l'heure avec, à la clé, la rentrée scolaire sur fond de la paupérisation généralisée des familles, plusieurs regroupements de la société civile ont pris l'option de se déplacer le 2 septembre à l'hémicycle du Palais du peuple. Ils ont échangé avec le président de l'Assemblée nationale qui les a reçus en audience. L'action coordonnée visait à porter haut la voix du commun des

Congolais en général et des Kinois en particulier, qui voient leur situation sociale se dégrader au jour le jour au grand dam des animateurs des institutions réduits à l'expectative. Il fallait donc réveiller leur attention et obtenir d'eux des réponses idoines sur les problèmes touchant directement à la vie sociale des Congolais.

Rien n'a été laissé dans l'entrevue avec le premier des députés nationaux. De la gratuité des études primaires aux tracasseries routières en passant par l'insécurité grandissante dans certains milieux de la République, y compris la problématique de la délocalisation des FDLR, les interlocuteurs d'Aubin Minaku ont recensé dans leur plaidoyer tous les sujets des préoccupations de la population. D'autres sujets non moins intéressants étaient également à l'ordre du jour, tels que l'installation de la Commission Nationale des droits de l'Homme, la formation du gouvernement de cohésion nationale, le calendrier électoral, les tracasseries

dans le paiement des impôts et taxes. Pour la porte-parole de la société civile, Cathy Kalanga (coordonnatrice de l'Espace inter plate-forme), cette initiative est la première d'une série lancée auprès des décideurs en vue de recueillir d'eux les assurances nécessaires quant à l'amélioration de la situation socioéconomique du pays et à la prise en charge des couches sociales défavorisées. « *C'est à l'issue de cette démarche que la société civile va donner ses conclusions* », a-t-elle déclaré.

La démarche a été appréciée à sa juste valeur par le président de la chambre basse qui l'a placée sous le registre des consultations de routine dans le cadre du débat citoyen inhérent à tout État sérieux. Tout en encourageant cette initiative, Aubin Minaku a promis à ses hôtes d'examiner à la loupe leur requête et d'y apporter des réponses qui s'imposent dans la limite de ses compétences.

A.D.

JUSTICE

Cinquième vague de bénéficiaires de la loi d'amnistie

On retrouve, parmi les bénéficiaires de cette dernière vague d'amnistiés, des ex-éléments du Mouvement du 23 mars (M23) se trouvant en Ouganda et ceux en détention à la prison militaire de Ndolo à Kinshasa, sans oublier les éléments ayant perpétré l'attaque du 27 février dans la capitale.

Le gouvernement vient, par le truchement du ministère de la justice, de publier la liste de la cinquième vague des personnes bénéficiaires de la loi d'amnistie du 11 février 2014. Cette dernière liste qui avait été dévoilée au public le 3 septembre contient deux-cent soixante douze noms des personnes supposées avoir rempli les conditions y afférentes. Elles sont de nationalité congolaise et ont signé des actes d'engagement dans lesquels elles annoncent leur volonté de ne pas récidiver. Faute de quoi, elles perdraient le bénéfice de la loi et répondraient de leurs faits devant les cours et tribunaux. On retrouve, dans le lot, cent soixante-deux ex-éléments du M23 se trouvant en Ouganda parmi lesquels des cadres militaires de ce groupe armé ainsi que

quelques personnalités qui lui sont proches. A cela s'ajoute vingt-huit éléments du M23 en détention à la prison militaire de Ndolo à Kinshasa. Un élément de l'ex-M23 en détention à Goma, en la personne de Kabasha Buhunga Olivier, a également bénéficié de cette amnistie.

Quant aux éléments ayant perpétré l'attaque du 27 février à Kinshasa, ils sont plus d'une vingtaine tandis qu'une trentaine de partisans de l'opposant Honoré Ngbanda en exil sont également cités dans le lot des bénéficiaires de l'amnistie. Onze membres de l'ARP de Faustin Munene et sept membres de l'URDC du lieutenant colonel Hilaire Paluku sont également concernés par cette cinquième vague d'amnistiés.

Rappelons qu'au terme de la loi n°14/006

du 11 février 2014, sont amnistiés les faits insurrectionnels, les faits de guerre et les infractions politiques commis sur le territoire de la République démocratique du Congo au cours de la période allant du 18 février 2006 au 20 décembre 2013. Sont exclus du champ d'application de la présente loi, le crime de génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre, le terrorisme, les infractions de torture, de traitements cruels, inhumains ou dégradants, les infractions de viol et autres violences sexuelles, l'utilisation, la conscription ou l'enrôlement d'enfants et toutes autres violations graves, massives et caractérisées des droits humains.

A.D.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Demo Africa et Ampion Venture Bus pour lancer des startups

L'évènement « Demo Africa » se tiendra à Lagos au Nigeria du 22 au 26 septembre. Durant cinq jours, quarante entrepreneurs du continent présenteront leurs startups basées sur une innovation technologique.

Les quarante finalistes du Demo Africa ont été sélectionnés après un concours rigoureux dont le jury était composé d'entrepreneurs, de gestionnaires de capitaux-risques et des universitaires. Plus de quatre cents candidatures avaient été soumises au départ. Les startups sont issues de différents domaines, à savoir l'agriculture, la santé, l'éducation, l'industrie, la distribution, média et divertissement, la communication, le transport et la logistique, l'énergie, les finances et la banque, l'eau et l'assainissement ainsi que la gestion des déchets et le recyclage. Les quarante entrepreneurs auront chacun six minutes pour présenter leurs projets à un public international composé d'investisseurs, de journalistes, d'« acheteurs stratégiques », de cadres de haut niveau et d'autres entrepreneurs qui sont prêts à investir 10 millions de dollars dans les startups africaines



prises africaines les plus innovantes trouvent une plate-forme pour lancer leurs produits et annoncer à l'Afrique et au monde ce qu'ils ont développé. Les organisateurs expliquent investir dans l'innovation technologique, car ils comprennent les avantages pour un pays de bénéficier d'un écosystème technologique dynamique. « Alors que la population de l'Afrique devient de plus en plus instruite et riche, la communauté mondiale des affaires cherche à capitaliser sur cette augmentation des ressources humaines et financières. Il semble y avoir un regain d'optimisme pour les perspectives économiques pour l'Afrique et donc un regain d'intérêt

créer les meilleures startups susceptibles de booster le développement économique de l'Afrique grâce et par les nouvelles technologies digitales. Parmi les cent soixante participants, 50% seront des hommes et l'autre moitié des femmes. En outre, 50% seront des Africains et l'autre moitié proviendra du reste du monde. Bien plus, 50% seront des développeurs, 25% des designers et 25% seront des businessmen. Ainsi, entre septembre et décembre 2014, cinq bus sillonneront l'Afrique d'Est en Ouest et du Nord au sud. Chaque bus, apprend-on, rassemblera de jeunes entrepreneurs africains et des experts du numérique, dans un voyage qui sera d'abord une compétition. Ils transformeront des idées innovantes en projets concrets et réalisables d'entreprises, grâce aux technologies digitales. Ampion Venture Bus fera escale dans quinze pays, en Afrique de l'Ouest, au Maghreb et en Afrique de l'Est et dans la partie sud du continent.

Les meilleures équipes de chaque bus se retrouveront à Abidjan en novembre, pour présenter leurs projets lors de la conférence « My African Startup », événement international dédié à l'entrepreneuriat et à l'innovation, organisé en partenariat avec HEC Paris. Avec les concours d'Afrilabs, le réseau des hubs technologiques africains et de VC4Africa, plate-forme de capital-risque, Ampion offre un programme d'accompagnement aux meilleures start-up créées à bord des Venture Bus : Incubation et mentorat pendant six mois. Pour cette année 2014, Ampion a aussi noué un partenariat avec Demo Africa. Ainsi, un Ampion Venture Bus, qui partira d'Abidjan le 19 septembre, rejoindra Lagos et DEMO Africa cinq jours plus tard.

Patrick Ndongidi



à fort potentiel de développement. Les quarante créateurs de startups sont originaires du Nigeria, du Kenya, du Ghana, de l'Égypte, du Rwanda, de la Tanzanie, de l'Afrique du Sud, de l'Éthiopie, de la Tunisie, du Bénin, du Cameroun, de l'Ouganda et du Zimbabwe.

Demo Africa est considéré aujourd'hui comme l'un des événements « Tech » les plus importants en Afrique. L'objectif des organisateurs est de relier les startups africaines à l'écosystème mondial. L'évènement se veut le lieu où ces jeunes entre-

preneurs dans le secteur de la technologie », indique-t-on.

Ampion Venture Bus

Demo Africa accueillera également les jeunes entrepreneurs africains qui prennent part à la version 2014 de Startup Bus Africa dénommée « Ampion Venture Bus ». Ce concours de création de startups va rassembler près de cent soixante participants du monde entier sur les routes du continent africain.

L'objectif d'Ampion Venture Bus est de

mener à bien des enquêtes et produire des reportages de manière professionnelle et éthique, et à renforcer leurs connaissances sur les règles et notions de déontologie professionnelle et la notion de l'angle, du fait nouveau, de la collecte de l'information, des sources, de l'ambiance, du doublage de son, etc.

Assurée par Prince Murhula Mushagusa, consultant, cette formation permet aux journalistes de se rafraîchir la mémoire sur la législation des médias en RDC et sur l'éthique et la déontologie du journaliste congolais, en mettant un accent particulier sur la responsabilité de ce dernier à travers son langage, en évitant les jugements de valeur et les stéréotypes. Le journaliste est cependant appelé à procéder à toute vérification de l'information et être en mesure de la défendre.

Un rappel a été fait notamment sur la présomption d'innocence. « Toute per-

sonne est présumée innocente avant sa condamnation définitive par une juridiction compétente », a précisé l'orateur, tout en insistant sur le terme « présumé » à donner à toute personne non encore jugée. Les journalistes seront également entretenus sur l'écriture journalistique, les techniques de rédaction et de reportage, etc. À l'issue de l'atelier, les participants vont faire une descente de terrain et partager les expériences de terrain ainsi que la rédaction des travaux.

Il y a lieu de noter que cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet « Contribuer à la liberté d'expression en RDC », grâce au soutien de l'ambassade des Pays-Bas et du projet « Pour une meilleure sécurité juridique en RDC » financé par la Direction générale de la coopération au développement et aide humanitaire (DGD).

Gypsie Oïssa

LUTTE CONTRE ÉBOLA

Le ministre de la Santé publique séjourne à Djera

Du ministère de la Santé publique, on apprend que le ministre de tutelle, le Dr Félix Kabange Numbi, est présentement à Djera, l'épicentre de l'épidémie de la maladie à virus Ébola. En plus d'une équipe d'experts qui l'accompagne, le Dr Félix Kabange Numbi a amené un lot important des médicaments, des vélos, des équipements de protection et des désinfectants.

À Djera, le ministre de la Santé publique s'y est rendu avec une mission précise : organiser une riposte efficace pour couper la chaîne de transmission de la maladie à virus Ébola. Il est accompagné notamment par le représentant de l'OMS en RDC, le Dr Joseph Caboré, le directeur de l'Institut national de recherche biomédicale et du directeur du département des vaccins de l'OMS/Genève, le Dr Jean-Marie Okwo Bele. Cette équipe qui travaille en synergie peaufine des stratégies idoines pour arrêter en peu de temps la propagation du virus Ébola qui est cantonné jusqu'aujourd'hui au seul secteur de Djera dans le territoire de Boende dans la province de l'Équateur. Avant l'arrivée du Dr Félix Kabange Numbi à Boende, une équipe d'experts congolais composée des épidémiologistes, des hygiénistes, des psychothérapeutes et des agents du programme national de l'hygiène aux frontières, conduite par le directeur de la direction chargée de la lutte contre la maladie au ministère de la Santé publique, le Dr Benoit Kebela, l'avait précédé avec un important lot des médicaments pour assurer la prise en charge des cas.

Par ailleurs, le gouvernement et ses partenaires tels que l'Unicef, OMS ont également mobilisé des moyens aussi bien matériels que financiers pour accélérer l'arrêt de la transmission de cette maladie peut être évitée en observant quelques règles élémentaires d'hygiène telles que le lavage des mains. Pour ce qui est des statistiques actualisées, à la date du 2 septembre, selon le ministre de la Santé publique, on note un total cumulé de cinquante-huit cas, treize confirmés, vingt-deux probables et vingt-trois suspects avec trente et un décès. Le taux de létalité s'élève à 53,4%.

Aline Nzuzi

SANTÉ

45 jours pour venir à bout de la maladie à virus Ébola à Djera

C'est le défi que le gouvernement et ses partenaires viennent de lancer pour couper la transmission du virus Ébola à Djera dans le territoire de Boende dans la province de l'Équateur.

Pour le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, il est crucial que la maladie à virus Ébola reste circonscrite dans la seule zone de santé de Boende et qu'elle n'atteigne pas Mbandaka, chef-lieu provincial, dont l'accès et les échanges avec Kinshasa se font par le fleuve Congo. Il a tenu ces propos lors de son arrivée à Mbandaka avec une forte délégation qui l'accompagne dans laquelle on a noté la présence du représentant de l'OMS en RDC, le Dr Joseph Waogodo Caboré, du directeur du département des vaccins et de l'immunisation à l'OMS, le Dr Jean Marie Okwo Bele, et du directeur de l'Institut national de recherche biomédicale, le Pr virologue Jean-Jacques Muyembe Tamfum. La RDC et ses partenaires, poursuit le Dr Félix Kabange Numbi, se lancent un défi majeur, celui de pouvoir interrompre la chaîne de transmission de ce virus mortel dans un délai de quarante-cinq jours. « Nous avons choisi de commencer par Mbandaka pour nous rendre à Boende, parce qu'il est urgent de mettre en place une coordination provinciale efficace qui va fonctionner comme un organe de décision et d'orientation sous le leadership du gouverneur de province, en faisant respecter strictement toutes les mesures préventives de protection, d'hygiène individuelle et collective ainsi que d'isolement des malades pour éviter toute propagation à grande échelle », a-t-il expliqué. De son côté, le Dr Jean-Marie Okwo Bele a apprécié les efforts des autorités tant nationales que provinciales pour leur leadership et la coordination en vue de l'appropriation de la lutte contre la maladie à virus Ébola dans cette vaste province de l'Équateur. « Cela prouve à suffisance

que la RDC peut gérer et contrôler l'épidémie sans trop de difficultés, en brisant la chaîne de transmission dans les quarante-cinq prochains jours comme souhaité », fait-il savoir tout en appelant à l'intensification de la surveillance épidémiologique « pour qu'il n'y ait pas des zones silencieuses qui ne rapportent pas les données en cette période d'épidémie ». « Il est très essentiel de renforcer la sensibilisation pour détecter les sources d'infection de la maladie qui se transmet, dans la majeure partie des cas, lors des funérailles et des enterrements non sécurisés », a-t-il insisté. L'engagement et l'étroite collaboration, condition sine qua non pour vaincre Ébola.

Quant au représentant de l'OMS en RDC, pour parvenir à une réponse stratégique et appropriée face à l'épidémie en cours dans le nord-ouest du pays, il faut, comme il en est présentement le cas, l'engagement et l'étroite collaboration entre le gouvernement et ses principaux partenaires. C'est dans le cadre de cette collaboration que l'OMS fournit des épidémiologistes et des experts dans divers domaines, des kits de protection et s'occupe également de la prise en charge du paiement de prime des prestataires à Boende. La communication et la mobilisation sociale, souligne le représentant de l'OMS en RDC, ont été renforcées par la reproduction des affiches et dépliants de sensibilisation, les matériels V-SAT en cours d'installation pour les facilités de communication sur le lieu de l'épidémie, ainsi que plusieurs tonnes de vivres pour les familles vulnérables habitant les aires de santé affectées par Ébola.

De son côté, le Pr Muyembe Tamfum, virologue et pionnier de la lutte contre les fièvres hémorragiques virales en RDC depuis 1976, affirme qu'« être disponible est un signe de grande fierté. « Un jour, l'histoire retiendra que vous avez participé avec courage dans la gestion et le contrôle de la maladie à virus Ébola de Boende », a-t-il plaidé.

Aline Nzuzi

FORMATION

Renforcement de la qualité de travail des journalistes

L'objectif de l'atelier est de permettre aux professionnels des médias de produire des reportages vidéo, audio et écrits de qualité afin de diffuser des informations fiables, rigoureuses et objectives.

Du 1er au 4 septembre, une trentaine des professionnels des médias issus des organes de presse différents se réunissent à Caritas Congo autour d'un atelier de renforcement de la qualité du travail journalistique. Organisé par l'ONGRCN Justice et Démocratie, avec le soutien financier de l'ambassade des Pays-Bas, en partenariat avec Ucofem et JED, cette formation vise non seulement à permettre aux journalistes de produire des reportages de qualité et diffuser une information fiable, rigoureuse et objective mais aussi à renforcer leurs compétences pour

SEPTIÈME ART

L'appel à soumission des Journées cinématographiques de Carthage tient encore

Le 15 septembre est le délai butoir d'inscription et ne concerne que les réalisations dont la date de production est ultérieure au 31 décembre 2012, les seules susceptibles de participer à la compétition officielle de la 25^e session prévue du 29 novembre au 6 décembre 2014.

Les cinéastes du continent, et plus particulièrement les Congolais, désireux de prendre part aux prochaines JCC peuvent le faire au travers du règlement disponible sur <http://www.jcctunisie.org/fr/reglFinalCut.php>. C'est ce qui paraît un préalable requis de sorte à pouvoir s'inscrire en toute connaissance de cause en ligne via le site www.jcctunisie.org ou juste en tapant sur le suivant lien : <http://www.jcctunisie.org/fr/inscripFinalCut.php>.

À savoir que cette année, les Journées cinématographiques de Carthage (JCC) offrent une belle opportunité aux cinéastes d'achever des projets en cours. En effet, son partenariat avec Final Cut in Venice a été ficelé de sorte à « contribuer de manière effective à l'achèvement de films arabes et africains en finition ». Ceci explique mieux pourquoi



L' affiche des Journées cinématographiques de Carthage de 2014

la compétition officielle est uniquement ouverte aux réalisateurs arabes et africains ainsi qu'à leurs films. La meilleure façon de montrer que près d'un demi-siècle après leur création, les JCC ont toujours à cœur « la promotion des cinématographies des pays arabes et africains », fait savoir l'organisation. Notons que sa spécificité arabe et africaine a pour effet de contribuer à ce que ce rendez-vous des cinéastes, producteurs, critiques, cinéphiles du Nord et du Sud parvienne à instaurer un esprit bien festif avec pour cadre le cinéma dans un moment où l'échange sert à un enrichissement mutuel.

Des horizons élargis

Voulue désormais annuelle, la manifestation en quête de projets intéressants reste le plus ancien festival de cinéma du Sud. L'ampleur qu'a su gagner l'évènement au fil des ans lui a permis d'élargir ses horizons jusqu'à s'ouvrir au reste du monde. Dès lors, la programmation des JCC s'est enrichie avec l'accueil des œuvres de tous les horizons et l'a rendu à même d'offrir « plus de choix à un public toujours plus exigeant », fait-on savoir. Du reste, les JCC se sont réjouies d'être parvenues à élargir leur périmètre d'action. Ce, avec notamment

« la mise en place de divers dispositifs tels que l'Atelier de projets, les Master Class et le Producer's Network ». Un procédé qui le rend, souligne-t-on, plus apte à « répondre aux attentes et besoins des professionnels du cinéma ».

Rappelons que l'octroi des bourses d'aide à la finition de longs métrages de fiction ou documentaires de création d'une durée finale de 60 minutes minimum et en phase de post-production est un bénéfice du partenariat déjà évoqué avec Final Cut in Venice. Ladite aide s'estime entre 6 000 et 10 000 euros, un montant devant servir à couvrir globalement les « opérations de post production (Mixage, étalonnage ou autre) auprès de laboratoires partenaires ». Au reste, la biennale italienne procédera à la sélection des copies soumises. Un jury constitué de professionnels de l'industrie cinématographique aura en charge de visionner les travaux sélectionnés. Viendra ensuite l'étape décisive où les auteurs auront l'occasion de défendre leurs œuvres quitte à en discuter avec lui.

Les prix qui seront décernés par le jury à l'issue de cette épreuve serviront à ce que les films plébiscités voient le jour.

Nioni Masela

CAN 2015

Les Léopards soumettent Mazembe en match de préparation

La sélection congolaise a battu les Corbeaux du Katanga par deux buts à un, en match de préparation, avec les buts de Cédric Mabwati et Cédric Mongongu. Le Malien Ousmane Cissé avait ouvert la marque pour TP Mazembe.



Les Léopards de la RDC au stade TP de Lubumbashi

Après le match à égalité de deux buts partout contre l'ASV Club à Kinshasa avec une équipe composée totalement des joueurs évoluant au pays et en Angola, les Léopards de la RDC ont battu, le 2 septembre, au stade de Kamalondo de Lubumbashi, le TP Mazembe par deux buts à un, en match de préparation de la rencontre de la première et deuxième journée du groupe D des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). L'on rappelle que la RDC accueille le 6 septembre au stade TP Mazembe de Lubumbashi le Cameroun avant de recevoir, le 10 septembre, toujours à Lubumbashi la Sierra Leone. Soulignons que la rencontre de la deuxième journée contre la Sierra Leone a été programmée à Accra au Ghana. Mais la Fédération sierra-léonaise de football a sollicité et obtenu de la Confédération africaine de football (CAF) et de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) que cette rencontre se joue à Lubumbashi. L'on rappelle que la fièvre hémorragique

à virus d'Ébola a touché la Sierra Leone. Les Leone Stars ne peuvent donc pas jouer ses matchs à domicile à Monrovia, selon la dernière circulaire de la Confédération africaine de football.

Pour cette rencontre, le sélectionneur Florent Ibenge, qui dispose de la totalité des joueurs convoqués aussi bien professionnels que locaux, a placé Nicaise Kudimbana (Anderlecht/Belgique) dans les perches. La ligne défensive a été composée d'Issama Mpeko (Kabuscorp/Angola), Cédric Mongongu (Evian TG/France), Gabriel Zakwani (Peterborough/Angleterre), blessé et remplacé par Joël Kimwaki de Mazembe à la 43^e minute) et Jean Kasusula (Mazembe). Au milieu de terrain, il y a eu le capitaine Youssouf Mulumbu (West Bromwich Albion/Angleterre), Cédric Makiadi (Werder Breme/Allemagne, remplacé par Distel Zola de Le Havre à la 65^e minute), Hervé Kage (Genk/Belgique, remplacé par Neeskens Kebano de Charleroi à la 56^e minute). Et en

attaque, Ibenge a d'entrée aligné Cédric Mabwati (Osasuna/Espagne, remplacé par Mabele Bawaka à la 75^e minute), Yannick Bolasia (Crystal Palace/Angleterre), et Jérémie Bokila (Terek Grozni/Russie). Du côté de Mazembe, le coach Patrice Carteron a aligné Ibrahim Mounkoro dans les buts. Le technicien français a titularisé Mao Kasongo Kabiona (remplacé par Daniel Adjei à la 86^e minute), Petit Onedika, Boubacar Diarra, Adama Traoré en défense ; Merveille Bope (remplacé par Patrick Ilongo à la 46^e minute), Yannick Tusilu et Gladson Awako ont formé le milieu de terrain des Corbeaux ; et en attaque, il y a eu Jonathan Bolingi, Ousmane Cissé (remplacé par Robert Mbelu 80^e minute), et Ali Sadiki. Après une première période sans but malgré une domination des Léopards dans l'entrejeu, les poulains de Florent Ibenge ont été surpris à l'heure de jeu par le Malien Ousmane Cissé sur un corner de Sadiki. Mais avant ce but, Jonathan Bolingi a loupé un penalty face à Nicaise Kudimbana, suite à une faute de Kimwaki dans la surface de réparation des Léopards. La sélection a égalisé à la 66^e minute par l'attaquant d'Osasuna, Cédric Mabwati qui inscrivait son premier but pour sa première sélection chez les Léopards ; il a, de son pied gauche, coupé un centre de Firmin Mubele Ndombe (V.Club). Et deux minutes plus tard, soit à la 68^e minute, c'est Patrick Ilongo qui va commettre une faute dans la surface de réparation de Mazembe. Le penalty accordé aux Léopards a été transformé par le défenseur central d'Evian TG, Cédric Mongongu. Le rendez-vous est donc pris pour le samedi 6 septembre contre le Cameroun et le 10 septembre contre la Sierra Leone à Lubumbashi.

Martin Engimo

SPORT ET ÉDUCATION

L'INS ouvre ses portes en octobre

L'institut national des sports (INS) sera enfin opérationnel à partir du 27 octobre, seize ans après l'obtention de son agrément des autorités nationales compétentes, soit en 1998.

Les enseignements seront dispensés au site du stade Tata Raphaël de-la-Kethule-de-Ryhove dans la commune de Kalamu à Kinshasa. Et c'est à partir du 8 septembre que les inscriptions seront ouvertes pour la première année académique de ce nouvel établissement public d'enseignement axé sur les sports et dont le fonctionnement découle de la loi sportive. L'année académique débute officiellement le 20 octobre 2014.

Deux filières seront organisées dans l'INS, à savoir les filières académique et professionnelle. La filière académique renferme deux options, notamment les sciences et techniques des sports, d'une part, et la gestion et administration des sports d'autre part. Les candidats étudiants qui postuleront à la filière académique devront être munis d'un diplôme d'État. «Le candidat qui fait trois ans aura le grade de licencié en science des Sports et celui qui fait cinq ans obtiendra un master», a précisé à la presse Zénon Kabamba, directeur général de l'INS. Et la filière professionnelle disposera également de deux options : la technique et la méthodologie de l'entraînement de haut niveau, ainsi que la gestion des structures et compétitions sportives. Cette filière est réservée aux sportifs attirés qui voudraient approfondir leurs connaissances des sports.

Pour ce faire, l'INS va dispenser des cours de haut niveau, a indiqué pour sa part le secrétaire général aux Sports Barthélemy Okito Oleka. «Nous allons former nos experts et cadres ici sur place pour éviter que les gens qui vont en formation ailleurs puissent fuir. Nous aurons beaucoup de professeurs qui viendront de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), des instituts des sports du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Congo Brazzaville et de la France», a expliqué le patron de l'administration des sports en RDC. L'INS, a-t-il poursuivi, compte soutenir les mouvements sportifs congolais et va œuvrer en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) pour le renforcement des capacités des cadres sportifs.

M.E.

OPÉRATION MBATA YA BAKOLO

Près de treize mille départs volontaires enregistrés à Pointe-Noire et au Kouilou

Ces départs volontaires interviennent avant le lancement de l'opération policière dénommée Mbata ya bakolo dans la ville océane et les autres contrées du Kouilou qui consiste à lutter contre le banditisme, l'insécurité et l'immigration clandestine dans le pays.

De peur d'être expulsés par les autorités congolaises, bon nombre d'étrangers en situation irrégulière et pour la plupart ressortissants de la République démocratique du Congo ont préféré quitter la ville de Pointe-Noire et le Kouilou avant même le lancement de l'opération régulatrice de la situation migratoire au Congo. On parle déjà de près de treize mille départs volontaires. Ces chiffres ont

été avancés par le colonel de police, Gaëtan Victor Oborabassi, directeur départemental de police à Pointe-Noire et au Kouilou, lors d'un rassemblement régimentaire tenu la semaine dernière dans ville économique. L'opération Mbata ya bakolo a été lancée à Brazzaville il y a plus de cinq mois suite à la recrudescence des actes de banditisme perpétrés dans les villes du pays, lesquels actes seraient liés à l'immigration clandestine. Cette opération devait sans faille se poursuivre dans les autres départements. Car elle est un moyen pour les autorités congolaises d'assurer un développement démographique et économique harmonieux. Malheureusement jusqu'aujourd'hui, les départements de Pointe-Noire et du Kouilou n'ont toujours pas connu la date du lancement de cette opération

jugée importante par les Ponténégrins. Cependant, la semaine dernière, le patron de la police dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou a une fois de plus fait la promesse de la tenue inéluctable de l'opération dans les deux départements précités. Toutefois, la population ponténégrine se demande pourquoi cette opération tarde à être lancée. Mais en attendant son lancement officiel, la police continue sa mission régalienne tout en interpellant les étrangers en situation irrégulière dans ces deux départements. Rappelons qu'à Dolisie, elle a été lancée le 31 juillet par le directeur général de la police, le général Jean-François Ndengué, en présence des autorités locales et de la population.

Prosper Mabonzo

LITTÉRATURE

Le Kouilou rend hommage à l'écrivain Sylvain Bemba

La cérémonie sera organisée le 6 septembre au stand de la Direction départementale du livre et de la lecture publique du Kouilou à la foire de Pointe-Noire. Les lauréats des différents concours : dictée, culture générale, scrabble, mots mêlés lancés le 3 septembre dans ce site seront également récompensés à cette occasion.



Des candidats en pleine épreuve de dictée

L'activité qui réunira les hommes de lettres de Pointe-Noire et du Kouilou est une initiative de la Direction départementale du livre et de la lecture publique du Kouilou en partenariat avec la Jeune chambre internationale Victory (JCI) et l'association Tanga In Africa. La connaissance de nos écrivains et de leurs œuvres est le but visé par les organisateurs. Ainsi, l'écrivain et critique littéraire, Joseph Ona-Sondjo, présentera l'œuvre de Sylvain Bemba. Hugues Éta entretiendra le public sur l'ouvrage « le dernier des Cargonautes ». Le fils de Sylvain Bemba fera une évocation de son père comme homme et écrivain. Les différents concours organisés pour la cir-

constance ont un objectif pédagogique: susciter aux jeunes le goût de la lecture et la recherche. Sylvain Bemba est né le 17 février 1934 à Sibiti dans le département de la Lékoumou. Dramaturge, romancier, essayiste, journaliste et musicien congolais. Il est auteur de plusieurs publications en théâtre, roman et nouvelle parmi lesquelles *Lenfer*, *c'est Orféo*, *L'homme qui tua le crocodile*, *Un foutu monde pour un blanchisseur trop honnête* (Théâtre), *Rêves portatifs*, *Le soleil est parti à Mpemba*, *Léopolis* (roman), *La chambre noire*, *la mort d'un enfant de la foudre* (nouvelle). Il a aussi publié l'ouvrage *Cinquante*

ans de musique au Congo-Zaïre publié en 1984. Musicologue de formation, il a animé le service des sports de l'hébergement La Semaine africaine. Il se distingua aussi comme chroniqueur sportif, littéraire et politique avant d'occuper les fonctions de directeur des affaires culturelles puis celles de directeur de la Radio Congo. De l'avis de nombreux intellectuels, Sylvain Bemba fut avec Guy Menga les deux hommes de culture et journalistes qui ont su habilement faire le pont dans leurs écrits entre l'écriture journalistique et l'art littéraire. Sylvain Bemba est décédé le 8 juillet 1995 à l'hôpital Val-de-Grâce en France.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Pépin Bakekolo Kwakara revient au bercail

Après plus de 24 ans d'absence au pays, l'ancien international des Diables Rouges football, Pépin Bakékolo dit Kwakara âgé aujourd'hui de 49 ans a foulé le 1er septembre le sol pontégrin. Un voyage qui s'inscrit dans le cadre d'une collaboration à venir avec le club Natalys qui évolue en ligue 2 au championnat départemental de football du Kouilou.

À Pointe-Noire, l'ex gloire du football congolais va s'entretenir avec les dirigeants du club Natalys qui nourrissent beaucoup d'ambitions tant dans la formation des joueurs que dans le développement des activités du club qui entend faire partie de l'élite départementale et à terme nationale.

Les dirigeants de Natalys comptent sur l'expérience de Pépin Bakékolo en tant que joueur mais aussi comme ancien professionnel dont l'auréole auprès des supporters est encore perceptible eu égard à l'engouement suscité par ses fans à sa descente d'avion.

En effet, c'est en 1987 que Pépin Bakékolo dit Kwakara est parti en France recruté par à l'USF Le Puy, à l'époque en 2^e division française (Il va effectuer ce voyage en compagnie de Boniface Miangué, qui lui a été recruté par SEC Bastia en Corse). Les équipes de Saint-Leu et de Montluçon sont les autres formations qui vont accueillir le joueur congolais pendant sa carrière professionnelle.

Pépin Bakékolo qui fit ses premiers pas dans l'As Chéménots de Pointe-Noire, club avec lequel il a gagné la coupe du Congo en 1982 avec comme coéquipiers Kambou Chiquito, Kombo Didier, Loubaki Pamba Pamba, Kombé, Tchicaya va rejoindre les Diables noirs en

1985. Un an plus tard, il devient la coqueluche du football congolais avec son dribble favori, une sorte de roulette argentine que les supporters ont baptisé : 36^e phase. Les Diables noirs ratent de justesse le titre national en cette année 1986 mais Kwakara est adulé par tout le public du stade Marchand ex Missafou qui le surnomme X-Or, du nom du héros de la série télévisée japonaise éponyme.

Au cours de ce championnat dominé par les Diables noirs, tout de noir vêtus pour la circonstance, les locataires du Stade Marchand arboraient avec eux le deuil des équipes qui, à chaque rencontre devraient courber l'échine en mordant le gazon du stade de la Révolution avec Pépin Bakékolo comme artiste aidé par ses coéquipiers tels Ndey, Kinkosso, Bahamboula Mbemba Tostao, Massengo, Maboundou Bitemo, etc.

Avec les Diables rouges, il a joué la finale de la coupe de l'UDEAC au Gabon en 1985. Il a participé au Jubilé François Mpelé en 1986 lors du match de gala qui a opposé Les Diables Rouges au Paris Saint-Germain. Une bonne figure aux 3e jeux d'Afrique centrale en 1987 avant d'aller monnayer son talent en France. Pour la campagne éliminatoire de la coupe d'Afrique des Nations Sénégal 92, il dispute la plupart des matches éliminatoires mais ne sera pas retenu pour la phase finale. Après plus de deux décennies passées en Europe, Pépin Bakékolo dit Kwakara revient au pays avec des ambitions de faire profiter à la jeunesse congolaise sa riche expérience sportive.

Hervé Brice Mampouya

VIE ASSOCIATIVE

Gaëtan Victor Oborabassi, élu président de l'AMUNOF



Vue d'ensemble des joueurs de Lamunof

Le nouveau président de l'Association mutualiste des nostalgiques de football (AMUNOF), Gaëtan Victor Oborabassi a été élu à la tête de cette association à l'occasion d'une assemblée générale électorale qui s'est tenue le 10 août dernier dans la capitale économique. En effet cette assemblée générale a permis à l'AMUNOF de se doter de nouvelles instances dirigeantes notamment un bureau exécutif composé de six membres et un commissariat aux comptes de deux membres. Ainsi pour mieux coordonner ses activités, l'association s'est fixée une feuille de route annuelle composée de

21 axes qui a été présentée et adoptée par les mutualistes. Créée en février 1995 à Pointe-Noire, l'AMUNOF se prépare à la célébration de son 20^e anniversaire. Cette association est dirigée actuellement par Gaëtan Victor Oborabassi qui est aussi fondateur de l'équipe As-police. Il fut ancien joueur des équipes Racing Mobebeissi, Patronage et inter-club. L'AMUNOF est composée de plusieurs icônes du football congolais comme Didier A. Kouetolo, Frédéric Mambamba, François Mpele, Ndouli Rino, Mokana Rojas, Malonga Toré et autres.

Séverin Ibara

REPRISE DU CHAMPIONNAT DE FOOTBALL

Les dirigeants des clubs maintiennent leur position

Les pouvoirs publics sont invités à doubler les efforts pour convaincre les services du Trésor public à décaisser dans les brefs délais les fonds destinés aux clubs.

C'est la principale conclusion arrêtée au cours de l'échange entre le directeur de cabinet et les représentants des clubs au sujet de la reprise du championnat national de football.

Reprendra ou ne reprendra pas ? La question n'a pas trouvé de réponse le 3 septembre. Au sortir du Salon VIP du stade Alphonse-Massamba-Débat, les dirigeants des clubs interrogés sur la question ont clairement donné leur position. Le ballon ne roulera que si le paiement de la subvention qui leur est allouée par le président de la République est effectif.

C'est dur d'être président d'un club au Congo. Pendant les échanges, les dirigeants ont étalé toutes leurs difficultés à entretenir une équipe de football. « Nous faisons des sacrifices mais nous ne gagnons rien. C'est par simple passion que nous investissons beaucoup pour entretenir nos joueurs », disait l'un d'entre-eux, estimant que les dirigeants des formations sont au bout de leurs efforts. Pour eux, le déplacement

de Brazzaville à Pointe-Noire ou vice-versa d'une équipe ne coûte pas moins de trois millions de francs CFA. Dans les chapitres à prendre en ligne de compte, ils ont évoqué les billets aller/retour des vingt-cinq membres de la délégation à supporter, leur hébergement et les primes. À cela s'ajoute le paiement mensuel de chaque joueur et la prime de signature. Du point de vue pratique, ont-ils soutenu, les 10 millions par trimestre ne répondent pas mais ils soulagent tant soit peu les charges auxquelles les présidents des clubs font face.

Par rapport à leur préoccupation, les représentants du ministère se sont expliqués quant au non-paiement du deuxième trimestre aux clubs. Le financement qui était déjà disponible avait permis, selon eux, de payer la moitié de la dette de Noël Tosi, ancien sélectionneur des Diables rouges seniors pour échapper à la menace de la Fédération internationale de football association (Fifa). La Fifa menaçait de suspendre le



Une vue des présidents des clubs de football (Photo Adiac)

Congo de toutes les compétitions internationales si le litige qui l'opposait à Tosi n'était pas réglé. Vu l'urgence, prêt de 80 millions de francs CFA ont été versés à Noël Tosi. Le ministère comptait, par ailleurs, sur d'autres lignes pour faire face aux clubs mais la sortie des fonds pose problème.

« Le gouvernement par le biais du ministère prend ses engagements à pouvoir entreprendre les démarches auprès du Trésor pour mobiliser les fonds et de les mettre à la disposition de la Fédération congolaise de football » C'est la promesse faite par Urbain Akambo, le directeur de

cabinet du ministre des Sports et de l'Éducation physique aux clubs. L'arrêt de la compétition a des lourdes conséquences sur des équipes qui représentent le Congo à des compétitions internationales et à la Fécofoot qui doit se conformer au calendrier de la CAF.

James Golden Eloué

VIE DES CLUBS DE HANDBALL

Le CS Ekiembongo prépare sa rentrée sportive

Créé depuis quatre mois pour relever le défi de la relance du handball national, le Cercle sportif Ekembongo affûte ses armes pour occuper les premières places lors des prochaines compétitions.

Les ambitions de l'équipe notamment celle d'amener une nouvelle race des filles au handball ont été clairement définies le 31 août lors de sa sortie officielle devant son président d'honneur Pierre Malanda, le maire de Mougali, lequel a apprécié la création de cette équipe qui comble le vide dans l'arrondissement.

Mougali a-t-il précisé en sa qualité de président de l'équipe de football Kotoko de Mfoa, ne disposait pas d'une équipe de handball. Il entend se donner à fond pour amener cette équipe sur le chemin de la gloire d'autant plus que Kotoko de Mfoa et CS Ekembongo ont scellé un mariage de couleurs. Le noir et blanc que porte Kotoko de Mfoa sont les couleurs choisies par Ekembongo pour débiter les compétitions au mois d'octobre prochain. L'équipe affûte ses armes au CEG Matsoua à Mougali.

Pour impressionner lors de sa première rencontre officielle, ses dirigeants sollicitent de Pierre Mabiala une mise au vert de deux semaines. « Si on peut avoir un stage dès la fin du championnat ne fût-ce que pour deux semaines ce serait pour nous une grande réussite et vous serez fier d'être dans les gradins pour applaudir les victoires et le bon jeu qu'Ekem-

directeur technique de l'équipe, laquelle a été créée pour deux missions essentielles. La première consiste à augmenter le nombre

a pour but d'amener des nouvelles face à la famille de handball. Le CS Ekembongo compte deux sections : celle des juniors et des seniors.

opper sa vision particulière en ne regroupant que les jeunes qui n'ont jamais joué au handball. Les dirigeants mettent beaucoup plus d'action sur le critère d'âge et la morphologie. « L'objectif d'Ekembongo du point de vue technique est de refaire la nouvelle crème du Congo et avec des gabarits. Le Congo a souffert depuis un moment donné parce que nous estimons que le recrutement n'était plus fait d'une manière scientifique. On prend les joueurs vaille que vaille et devant nos adversaires de tous les jours nous sommes malmenés. Nous avons essayé de lancer la nouvelle génération avec des critères des gabarits et des exigences des grandes compétitions pour que nous ramenions le Congo au podium », a commenté Moncher. Pierre Malanda en sa qualité de président d'honneur de ce nouveau club a souhaité dans l'avenir la mise en place d'une équipe masculine. « J'aimais cette discipline pendant beaucoup d'années. Nous commençons par les filles et après il faut créer une équipe des messieurs. Mougali doit avoir une équipe complète », a-t-il proposé. Notons que Ekembongo a été créé par Blaise Mandzimba. Il a sollicité le concours de Casimir Molongo Moncher et de Jean Malanda pour relever le défi.

J.G.E.



La photo des joueuses du CS Ekembongo et les officiels (photo Adiac)

bongo va vous présenter pour la relance de handball », a estimé Casimir Molongo « Moncher », le

d'équipes qui pratiquent le handball à Brazzaville puis la seconde

Contrairement à d'autres équipes, ce Cercle sportif entend déve-